Allassac Quoi ?

Allassac
Passion Grandeur Nature

| Thème :
Nouveau Conseil Municipal

Bulletin municipal
Août 2020
N°49

Allassac

est sur

IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

Sommaire

Le mot du Maire	p.3	Communication	p.22	Intercommunalité	p.38
Dossier COVID-19	p.4	Etat civil	p.23	Paroles à....	p.39
Nouveau Conseil municipal	p.10	Travaux et aménagements	p.24	Allassac/Lehrberg	p.40
Finances et budget	p.14	Bien vivre ensemble	p.27	Anciens combattants	p.42
Vie municipale	p.18	Soutien aux acteurs économiques	p.28	Histoire d'Allassac	p.43
		Nouvelles installations	p.34	Associations	p.44
		Institutions	p.36		

Directeur de publication : Annie Faugeras
Mise en page : Michael Reynier
Rédacteurs : Annie Faugeras, Michael Reynier
Numéro 49 - Août 2020 - ISSN 1630-8220
Photos : Zarah Photographie, C. Pouch, M. Reynier, C. Valadas, F. David, LCM drone, Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise, associations, Freepik
Impression MAUGEIN imprimeurs - RCS B 825 680 119 - imprimé sur papier **PEFC (provenant de la gestion durable de la forêt) - PEFC/10-31-3162**

Le mot du Maire

Chères Allassacoises,
Chers Allassacois,

Le 15 mars dernier, vous avez exprimé un choix clair et net en votant à une large majorité pour la liste que je conduisais « Allassac, une passion commune ».

Merci à vous toutes et à vous tous, merci de votre confiance renouvelée. Soyez certains que je continuerai à m'investir totalement avec les nouveaux élus majoritaires au service de notre grande et belle commune.

Merci à toutes les électrices et à tous les électeurs qui, dans le contexte particulier lié au coronavirus sont venus voter à plus de 57%, un taux supérieur aux taux départemental et national.

Avec la pandémie qui nous touche depuis le début de l'année, je mesure pleinement ma responsabilité vis-à-vis de vous. Depuis le 16 mars, ma priorité : la sécurité sanitaire de tous.

Pendant le confinement, avant comme après l'installation du nouveau conseil municipal le 23 mai les élus anciens et nouveaux se sont attachés à la bonne marche de nos institutions communales.

Le confinement a été marqué par de nombreuses actions de solidarité et de fraternité, mais aussi du repli sur soi et de l'égoïsme. Je tiens à remercier Kieffer Schmutz, patron des Etablissements Mazière, et son collaborateur Pierre-Jean Froidefond, qui, dès le 17 mars ont mis à disposition de la commune leur stock de masques alimentaires. Ces masques ont été distribués aux responsables des commerces restés ouverts en attendant qu'ils en reçoivent. Un geste solidaire que nous ne devons pas oublier.

Cette période a montré l'importance d'avoir sur notre territoire communal, des professionnels de santé, des commerces de proximité, des producteurs locaux, un marché. Merci à eux « d'avoir tenu ».

C'est dans ce contexte de crise sanitaire durable faite d'incertitude et de crainte que s'ouvre cette nouvelle mandature. Soyez assurés qu'avec la nouvelle équipe majoritaire, je serai le garant dans un cadre républicain, de la bonne gestion de notre commune : intégrité, honnêteté, loyauté, sens de l'intérêt général, rigueur dans la gestion des finances publiques, respect de toutes et de tous, bon sens, écoute, proximité et participation citoyenne continueront d'en être les maîtres mots.

Allassac est d'ores et déjà représentée aux bureaux des grandes instances intercommunales parmi lesquelles la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive dont je suis l'un des vice-présidents.

Dans ces temps de pandémie, faisons nôtre la belle devise inscrite sur le drapeau de L'Union Fraternelle de Secours Mutuel Ardoisier : « Aidons-nous les uns, les autres ».

Bien cordialement,

Jean-Louis LASCAUX
Maire,
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

| La municipalité mobilisée :

Début du confinement

16 mars

Mise en place d'une cellule de crise :

Le Maire Jean-Louis Lascaux a **établi un réseau** entre les professionnels médicaux et para médicaux, les différentes instances et structures s'occupant des aînés, les forces de gendarmerie et de secours et les professionnels du secteur alimentaire **afin d'être réactif et assurer au mieux la sécurité sanitaire et alimentaire.**

Distribution de masques et de gel :

Durant les 15 premiers jours, **des masques alimentaires** (donnés par l'entreprise Mazière) **et du gel hydroalcoolique ont été distribués par le Maire aux commerces ouverts. Le groupe médical, les groupes infirmiers et la gendarmerie** ont été également approvisionnés en **gel.**

Soutien aux acteurs économiques :

Prise de contact avec les acteurs économiques.
- **Relais des informations et aides économiques** proposées par l'Etat, la CCI et la Chambre des Métiers.
- **Exonération temporaire des droits de place** sur le marché et les places publiques.
- **Gratuité des encarts publicitaires** dans le bulletin municipal n°48.
- **Insertion d'un cahier spécial acteurs économiques** dans ce bulletin municipal.

Réorganisation et maintien du service à la Mairie :

L'accueil de la Mairie a été réservé aux urgences. Un aménagement par la fenêtre a été mis en place pour les usagers et ainsi limiter les entrées.

L'ensemble du personnel a été placé en télétravail à l'exception de postes stratégiques chargés d'**assurer la continuité du Service Public.**

Le personnel entretien a assuré une **désinfection quotidienne** des locaux. L'ensemble des services a repris à compter du 11 mai.

Suivi avec les autorités et forces de l'ordre :

Contact régulier du Maire avec le Sous-Préfet d'arrondissement et les forces de gendarmerie pendant le confinement.

20 mars

Maintien du marché alimentaire :

Durant la période du confinement, les allassacois ont pu compter sur le **maintien d'un marché alimentaire chaque vendredi.**
Sa tenue a été rendue possible par une demande de dérogation chaque semaine du Maire, avec le soutien des marchands, auprès du Préfet de la Corrèze.

Un choix motivé :
- un approvisionnement en **produits de première nécessité**
- une **alternative dans un espace ouvert**
- un **soutien économique aux producteurs locaux**, durement touchés par la crise sanitaire.

Désinfection des pas de porte :

Le Maire a décidé d'une **désinfection 2 fois par semaine** devant les commerces ouverts en centre-ville, le Crédit Agricole, la Mairie, le groupe médical et les groupes infirmiers.

21 mars

Création de la Chronique Allassacoise :

Pour **conserver un lien avec les allassacois et les informer de la vie locale** pendant le confinement, une rubrique intitulée « La Chronique Allassacoise » a été créée sur le site internet de la ville (*www.allassac-correze.com*) et sur la page facebook (*Ville d'Allassac*). **Chaque jour** à 18h30, des **actualités locales, des informations sur les commerces ouverts et des initiatives solidaires** sont partagées avec les internautes.

23 mars

Déclenchement du plan communal de sauvegarde par le Maire et le bureau municipal sortant

Une cellule composée des élus ayant répondu à l'appel du Maire, ainsi que des bénévoles, a été constituée pour **répertorier et contacter les personnes âgées, fragiles et isolées.**

Un service communal de livraison de produits alimentaires :

La municipalité a mis en place **un service communal de livraison à domicile de produits alimentaires à destination** des personnes âgées, fragiles, isolées ou handicapées.
Trois commerces locaux ont participé au service : Intermarché, Leader Price et Petit Casino.
Les courses étaient déposées par le service communal chaque jeudi.

Remise de masques par le collège Mathilde Marthe Faucher :

Olivier Dejardin, principal du collège, a déposé **300 masques chirurgicaux** en Mairie, répartis avec son accord **entre le groupe médical (100) et le Centre Hospitalier de Brive (200).**

27 mars

Présence du Maire :

Une fois par semaine, Jean-Louis Lascaux a effectué des **visites sur la commune** pour garder le contact avec les habitants. Il a été **présent aux obsèques**.

Elan de solidarité envers le personnel soignant :

Aide à l'hébergement :
Des propriétaires d'hébergements allassacois (gîte Les Périères et hôtel Le Relais du Garavet) ont mis à disposition des logements **pour accueillir le personnel hospitalier** dans l'éventualité d'une mobilisation exceptionnelle de personnel médical et de personnel soignant dans les établissements hospitaliers de Brive.

Aide à la mobilité :
Les acteurs allassacois du secteur automobile et des secteurs transport (Garage AD Allassac Autos, Presta Form Auto, Garage Villatte, Brigitte Chauzu Taxis et Allassac Taxis) se sont aussi mobilisés pour **pallier tout problème de mobilité** des personnels soignants : prêt de véhicules, réparation en urgence...

Commande de masques, de gel hydroalcoolique et de gants :

Commande groupée à l'initiative du Conseil départemental pour constituer un stock stratégique.

Et aussi en mars

Adaptation des commerces :

Appliquer les consignes de sécurité sanitaires :
Les commerces autorisés à ouvrir ont **réorganisé l'intérieur de leurs locaux pour accueillir les clients et appliquer les nouvelles règles :** sens de circulation, gel hydroalcoolique à l'entrée, distances, limite d'accueil, port du masque.

Repenser ses activités :
Plusieurs restaurants allassacois (Au Petit Creux, L'Auberge du Cheval Blanc, Le D'Click) ont proposé pour la 1ère fois **des plats à emporter** afin de maintenir leur activité et répondre à une nouvelle demande.
Le succès rencontré les a convaincu de poursuivre cette offre une fois le confinement terminé.
Le Petit Casino a étendu son service de **prise de commandes par téléphone et de livraison des courses à domicile,** très apprécié des clients.

L'association des commerçants UACA a mis en place **des paniers à composer soi-même de produits 100% allassacois**.

« *L'objectif était double : répondre aux besoins en produits alimentaires des personnes isolées et soutenir l'activité économique des producteurs locaux* » explique Carine Marel, co-présidente.

23 avril

Réunions de préparation à la réouverture des écoles :

Réunions hebdomadaires jusqu'au 14 mai réunissant Jean-Louis Lascaux, Maire, Fernande Joubert, Maire-adjointe en charge des établissements scolaires, Françoise Fayac, Directrice Générale des Services, Sabine Broussole, Directrice de l'école maternelle, Luc Massabuau, Directeur de l'école élémentaire et des représentants des parents d'élèves.

26 avril

Cérémonie commémorative - Journée de la Déportation :

Cérémonie sans public, ni invité.

Et aussi en avril

Contacts avec La Poste et le Crédit Agricole :

Contact régulier du Maire avec la direction de La Poste et du Crédit Agricole pour accélérer leurs réouvertures.

8 mai

La municipalité a distribué 2 masques à chaque habitant :

La municipalité a décidé de remettre à chaque habitant de la commune **2 masques « tout public » (en tissu lavable réutilisable et aux normes)**.

Une commande de 5000 masques a été faite **auprès d'un atelier protégé local**. Elle a été prise en charge par la collectivité.

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive a fourni gratuitement **3550 masques**.

La distribution du premier masque a été effectuée **à domicile** entre le vendredi 8 et le dimanche 10 mai par les élus accompagnés le cas échéant d'employés communaux volontaires.

Une quinzaine de jours après, le deuxième masque a été distribué dans les boîtes aux lettres.

Cérémonie commémorative - Victoire du 8 mai 1945 :

Cérémonie sans public, ni invité.

14 mai

Retour des enfants à l'école :

Le 14 mai, les cours ont repris au groupe scolaire Pierre Maurice Restoueix après une réorganisation importante en vue d'**accueillir les enfants dans le respect des règles sanitaires.**

Durant les semaines précédentes, la municipalité a travaillé avec les directions des écoles maternelle et élémentaire et des représentants des parents d'élèves pour la **mise en application des mesures gouvernementales** au sein des deux établissements scolaires.

A l'école maternelle, seuls les élèves de grande section ont été accueillis dans un premier temps, tandis qu'à l'école élémentaire, l'accueil était alterné entre les différents niveaux avant la reprise pour tous le 22 juin.

L'entretien a été renforcé : le service d'entretien municipal intervenait deux fois par jour pour désinfecter tous les locaux du groupe scolaire.

Plusieurs aménagements ont été nécessaires pour appliquer le protocole sanitaire :
- mise en place d'une signalétique spécifique dans la cour de l'école élémentaire,
- mise en place d'un balisage et d'une signalisation matérialisant le plan de circulation à l'entrée des écoles,
- réaménagement des salles de classes, de la cantine et de la garderie pour respecter les distances de sécurité.

Accueil des enfants en sécurité à l'ALSH « Les P'tits Filous » :

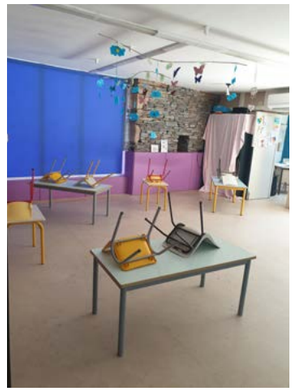

Le centre d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) s'est adapté pour **accueillir les enfants dans le respect du protocole sanitaire**.

Jusqu'au 22 juin, les enfants accueillis disposaient d'un **casier personnel** (où ils plaçaient leurs jouets pour la journée) et d'une **table espacée**.

Pendant les vacances d'été, les jouets et matériels sont utilisés **1 jour sur 2**. Les tables et les chaises sont installées **en extérieur** de préférence. Les **jeux sans contact** sont privilégiés.

Une attention particulière est portée à la sécurité sanitaire : 2 nettoyages des lieux, du mobilier et des jouets sont effectués à la pause de midi et le soir.

Fin du confinement

Les commerçants du Marché d'Allassac
Place de l'église
19240 ALLASSAC

M. Le Maire
Place de l'église
19240 ALLASSAC

Le 12 Juin 2020,

Cher Monsieur Le Maire,

Nous, commerçants non sédentaires déballant le vendredi matin sur le marché d'Allassac, souhaitons par la présente vous remercier pour votre engagement et votre dévouement pendant toute la période du Covid-19.

Non seulement, vous nous avez garanti des conditions de sécurité optimales mais également et surtout : vous nous avez autorisé à continuer de déballer sur la place, ce qui nous a permis de sauver nos entreprises, nos emplois et nos salariés. Ainsi, par ce petit présent offert avec la participation de tous, nous vous disons encore une fois « Merci » !

Avec toute notre considération et notre amitié,

Marie-Laure Boucherie FACH et son équipe

JY Francis Crêperie

La Prade

Fred Couteliers

Alex des poulets

Les commerçants du marché ont tenu à remercier Jean-Louis Lascaux, Maire, pour le maintien du marché tout au long des 8 semaines de confinement.

Mise à diposition d'un masque supplémentaire - A retirer en Mairie

La municipalité met à la disposition des allassacoises et des allassacois 1 masque supplémentaire (tissu lavable normes CE) **par habitant de 6 ans et plus.**

Ils sont disponibles à l'accueil **sur présentation du coupon** à détacher en dernière page.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, merci de vous faire connaître auprès de l'accueil (05 55 84 92 38).
L'élu de secteur se chargera de vous les apporter.

Conseil Municipal

Nouveau

| RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES :

Dimanche 15 mars, 1 seul tour :

Liste de Jean-Louis Lascaux «Allassac, une passion commune» :
64,2 % des suffrages exprimés → 22 sièges

Liste de Karine Thomas «Allassac autrement» :
35,8% des suffrages exprimés → 5 sièges

Taux de participation : 57,33 %, *supérieur au taux de participation départemental et national*

Samedi 23 mai, installation du Conseil Municipal :

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Tél : 05 55 84 92 38
(Accueil Mairie)

| LES ADJOINTS :

Danielle Faucon
1ère adjointe

- *Finances*
- *Administration générale*
- *Intercommunalité*
- *Elections*

Alain Chalangeas
2ème adjoint

- *Bâtiments communaux*
- *Patrimoine*
- *Développement durable*
- *Urbanisme PLU*

Fernande Joubert
3ème adjointe

- *Petite enfance*
- *Enfance Jeunesse*
- *Etablissements Scolaires*

Serge Dandalet
4ème adjoint

- *Voirie*
- *Espaces Verts*
- *Cimetières*
- *Assainissement*

Danielle Chauzat
5ème adjointe

- *Affaires sociales*
- *Solidarité*
- *Intergénérations*

Eric Valéry
6ème adjoint

- *Economie*
- *Commerces*
- *Artisanat*
- *Emploi*
- *Agriculture*

Annie Faugeras
7ème adjointe

- *Communication*
- *Jumelage*
- *Culture*
- *Tourisme*

Denis Monteil
8ème adjoint

- *Vie Associative*
- *Fêtes et Cérémonies*
- *Cérémonies de la République*
- *Gestion des salles et des infrastructures sportives et culturelles*

| LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

Michel Féral
Conseiller délégué

- *Agriculture*

Annie Mournetas
Conseillère déléguée

- *Culture*
- *Tourisme*

Christian Pouch
Conseiller délégué

- *Urbanisme PLU*

Les adjoints et les délégués reçoivent sur rendez-vous à la Mairie
Tél : 05 55 84 92 38

| LES COMMISSIONS :

Cgct - Article L2121-22 : Le Maire est président de droit.
La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle des résultats obtenus lors des élections municipales.

Délégations	Adjoint référent	Commissions municipales Nom du rapporteur	Membres
Finances **Administration Générale** **Intercommunalité** **Elections**	**Danielle Faucon**	Rapporteur : Christophe Bouloux	Valérie Bigaré-Pérignon Danielle Chauzat Michel Féral Cathy Tuffery Denis Monteil Amandine Cheize
Bâtiments communaux **Patrimoine** **Développement durable** **Urbanisme P.L.U.**	**Alain Chalangeas**	**Bâtiments communaux Patrimoine** Rapporteur : Jean-Pierre David	Sandrine Peuch Annie Mournetas Eric Valéry Denis Monteil Agnès Dumond Michel Chouffier
		Développement durable Rapporteur : Benoît Dhiéras	Pascal Boucher Annie Mournetas Annie Faugeras Sylvie Tardieu Fernande Joubert Geneviève Andrieu
		Urbanisme P.L.U. **Conseiller délégué : Christian Pouch** Rapporteure : Valérie Bigaré-Pérignon	Michel Féral Danielle Chauzat Benoît Dhiéras Christophe Bouloux Eric Valéry Michel Dufaure
Petite enfance **Enfance Jeunesse** **Etablissements scolaires**	**Fernande Joubert**	Rapporteure : Agnès Dumond	Sabine Melin Cathy Tuffery Annie Faugeras Danielle Chauzat Christophe Bouloux Amandine Cheize

| LES COMMISSIONS :

Délégations	Adjoint référent	Commissions municipales Nom du rapporteur	Membres
Voirie **Espaces verts** **Cimetières** **Assainissement**	**Serge Dandalet**	Rapporteur : Michel Féral	Jean-Pierre David Valérie Bigaré-Pérignon Christophe Bouloux Alain Chalangeas Eric Valéry Michel Dufaure
Affaires sociales **Solidarité** **Intergénérations**	**Danielle Chauzat**	Rapporteure : Sylvie Tardieu	Agnès Dumond Cathy Tuffery Sandrine Peuch Benoît Dhiéras Fernande Joubert Karine Thomas
Economie **Commerces** **Artisanat** **Emploi** **Agriculture**	**Eric Valéry**	**Economie - Commerces Artisanat - Emploi** Rapporteur : Christian Pouch	Annie Faugeras Annie Mournetas Serge Dandalet Agnès Dumond Fernande Joubert Karine Thomas
		Agriculture **Conseiller délégué :** **Michel Féral** Rapporteur : Eric Valéry	Benoît Dhiéras Jean-Pierre David Serge Dandalet Annie Faugeras Valérie Bigaré-Pérignon Geneviève Andrieu
Communication **Jumelage** **Culture** **Tourisme**	**Annie Faugeras**	**Communication Jumelage** Rapporteur : Pascal Boucher	Eric Valéry Annie Mournetas Sabine Melin Denis Monteil Christian Pouch Karine Thomas
		Culture - Tourisme **Conseillère déléguée :** **Annie Mournetas** Rapporteure : Cathy Tuffery	Sylvie Tardieu Sandrine Peuch Annie Faugeras Pascal Boucher Sabine Melin Geneviève Andrieu
Vie Associative **Fêtes et Cérémonies** **Cérémonies de la République** **Gestion des salles et des infrastructures sportives et culturelles**	**Denis Monteil**	Rapporteure : Sabine Melin	Annie Faugeras Annie Mournetas Alain Chalangeas Fernande Joubert Jean-Pierre David Michel Chouffier

| LES DÉLÉGATIONS COMMUNALES :

CAISSE DES ECOLES
5 titulaires (+ le Maire président de droit)
Fernande Joubert - Sabine Melin
Agnès Dumond - Annie Faugeras
Amandine Cheize

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
6 titulaires (+ le Maire président de droit)
Danielle Chauzat *(vice-présidente)* **- Sylvie Tardieu**
Sandrine Peuch - Fernande Joubert
Agnès Dumond - Geneviève Andrieu

COMITE DE JUMELAGE
5 titulaires (+ le Maire président de droit)
Annie Faugeras - Annie Mournetas
Serge Dandalet - Sabine Melin
Geneviève Andrieu

DELEGUE DEFENSE
Sabine Melin

ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS D'ALLASSAC
Annie Faugeras

EPCC L'EMPREINTE
Annie Mournetas

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE
2 titulaires
Fernande Joubert - Sabine Melin

CONSEIL D'ADMINISTRATION EHPAD « Au Gré du Vent »
2 titulaires (+ le Maire président de droit)
Danielle Chauzat - Agnès Dumond

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
5 titulaires (+ le Maire président de droit) :
Danielle Faucon - Alain Chalangeas
Valérie Bigaré-Pérignon - Michel Féral
Karine Thomas
5 suppléants
Danielle Chauzat - Christophe Bouloux
Serge Dandalet - Eric Valéry
Amandine Cheize

CORREZE HABITAT
Danielle Chauzat

PREVENTION ROUTIERE
Agnès Dumond

| LES DÉLÉGATIONS AUX INTERCOMMUNALITÉS :

PAYS D'ART ET HISTOIRE – VEZERE ARDOISE
1 titulaire : **Sandrine Peuch**
1 suppléant : **Jean-Louis Lascaux**

MISSION LOCALE
2 représentants au Conseil d'Administration
Annie Faugeras - Eric Valéry

FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTRIFICATION ET D'ENERGIE DE LA CORREZE
2 titulaires :
Jean-Pierre David - Danielle Faucon
2 suppléants :
Benoît Dhiéras - Michel Dufaure
Membre du bureau : **Jean-Pierre David**

| REPRÉSENTANTS À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE BRIVE :

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
2 conseillers communautaires
Jean-Louis Lascaux
Vice-président : ***équipements touristiques (lac du Causse, Jardins de Colette, Les Collines de Ste Féréole), voies vertes et chemins de randonnées.***
Danielle Faucon

SIRTOM
3 titulaires
Eric Valéry *(membre du bureau)*
Danielle Faucon - Jean-Louis Lascaux

SIAV : SYNDICAT INTERCOMMUNAL AMENAGEMENT DE LA VEZERE
1 titulaire : **Christophe Bouloux**
1 suppléant : **Valérie Bigaré-Pérignon**

SEBB : SYNDICAT D'ETUDES DU BASSIN DE BRIVE
SCOT : SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE
4 titulaires
Christian Pouch - Eric Valéry
Jean-Louis Lascaux - Danielle Faucon *(membre du bureau)*

Budget

Finances &

Finances

Compte administratif 2019

Chaque budget s'organise **en sections de fonctionnement et d'investissement.** Afin de maintenir une section d'investissement à un niveau important, il est indispensable de dégager un excédent de fonctionnement.
Pour cela il faut maîtriser les dépenses et être très attentif aux recettes.

Pour l'année 2019, les **dépenses de fonctionnement augmentent de 3.74 %** et les **recettes augmentent de 4.04 %.**

| Budget principal :

	Dépenses	Recettes
Section Fonctionnement	**2 771 110.07 €**	**3 634 714.40 €**
	Excédent : **863 604.33 €** *se décomposant en* ▪ *505 782.14 € excédent antérieur 2018 reporté* ▪ *357 822.19 € excédent de l'exercice 2019*	
Section Investissement	**3 375 557.37 €**	**3 461 023.84 €**
	Excédent : **85 466.47€**	
Résultats Cumulés	**6 146 667.44 €**	**7 095 738.24 €**
	Excédent total : **949 070.80 €**	

L'excédent de fonctionnement permet d'abonder la section d'investissement afin de couvrir les besoins de financement.

Malgré **la diminution des recettes de l'Etat** ainsi que de nombreuses dépenses imposées, **l'excédent de fonctionnement pour l'exercice 2019** (357 822.19 €) **augmente par rapport à l'année 2018** (336 122.64 €).

Dépenses imposées :

- **Loi SRU :** exonération 2018/2019 du paiement de la pénalité pour manque de logements sociaux.
- **Fond de péréquation Intercommunal et communal FPIC :** 11 549 €.
- **Droit des sols :** 8867.42 € (instruction de 282 dossiers d'urbanisme par le service mutualisé de la CABB : 31 Permis de construire, 150 Certificats d'Urbanisme, 99 Déclarations préalables et 2 permis d'aménager).

Diminution des recettes :

- Diminution de la **prise en charge de l'état pour les contrats aidés.**
- Diminution des **compensations de l'état au titre des taxes foncières et d'habitation.**

Budget prévisionnel 2020

Préalablement au vote du budget prévisionnel et conformément à l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe), le Débat d'Orientations Budgétaires a fait l'objet d'une délibération lors du Conseil Municipal du 2 juillet 2020 et s'inscrit dans le cadre suivant :

| Environnement général et local

Les dispositions de la loi de finance n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 impactent le budget des collectivités locales pour 2020.
Avant la crise économique du COVID 19, les principales données étaient les suivantes :
- Hausse du PIB de 1.3%
- Inflation de 1.2%
- Chômage stable à 8.5%
- Déficit public à 2.2% du PIB

Face à la crise que nous connaissons, une 1ère loi de finances rectificative du 23 mars 2020 intègre la dégradation des prévisions initiales. Une 2ème amplifie et complète les mesures précédentes et une 3ème le 10 juin 2020 renforce le dispositif **aux secteurs les plus touchés par la crise et déploie des mesures d'aides exceptionnelles aux collectivités**.
- La suppression progressive de la taxe d'habitation avec compensation par l'état.
- La revalorisation des valeurs locatives : +1.2%.
- Le montant de la Dotation Générale de Fonctionnement stabilisé.
- Le dispositif plus contraint des contrats aidés.

| Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), attribuée par l'Etat, pour la commune d'Allassac

La DGF est de loin la principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités territoriales. Elle se décompose en 3 parties:
- La dotation forfaitaire
- La dotation de solidarité rurale
- La dotation nationale de péréquation

		2016	2017	2018	2019	2020
D G F	**Dotation forfaitaire**	487 913	459 125	459 512	458 988	457 907
	Dotation de solidarité rurale	195 735	211 645	224 899	236 052	243 822
	Dotation nationale de péréquation	0	0	0	0	0
	Total	683 648	670 770	684 411	695 040	701 729

Par rapport à l'exercice 2016, la Dotation forfaitaire a diminué de **30 006 €** et la dotation de solidarité rurale a augmenté de **48 087 €**.

Les dotations de l'état depuis 2014 :

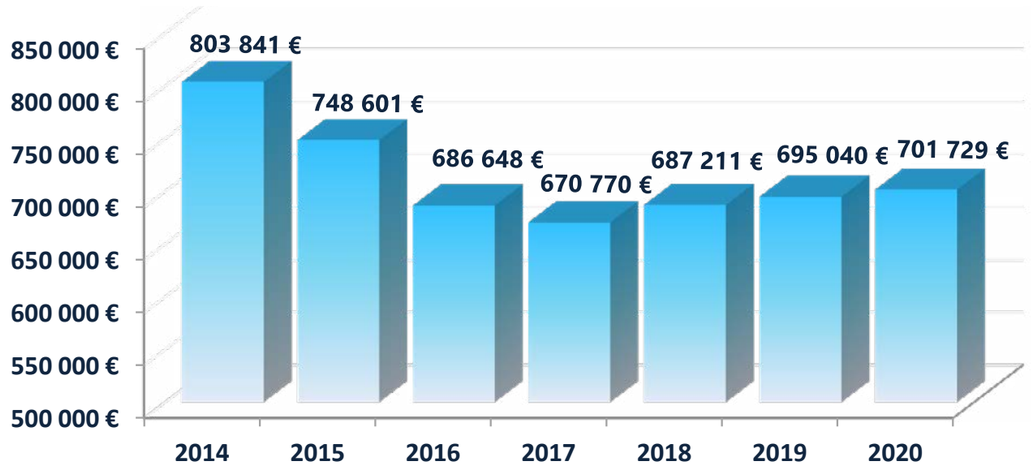

| Orientations budgétaires

- une fiscalité **locale raisonnée et raisonnable**
- une **maîtrise des dépenses** plus particulièrement de fonctionnement
- une poursuite de la **mutualisation**
- une **vigilance au niveau des recettes** (recherche du maximum de subventions…)
- le **maintien d'un niveau d'investissement suffisant** autour de 4 millions d'euros dans le cadre d'une programmation pluriannuelle

| Taux d'imposition

En raison du contexte économique lié à la pandémie du coronavirus aucune augmentation de la fiscalité ne sera appliquée pour 2020.

TAXES	2019 Taux Communaux	2020	Moyenne 2018 des communes De la strate en Corrèze
Taxe d'habitation	8,72 %	**8,72 %**	
Foncier Bâti	17,46 %	**17,46 %**	22,93 %
Foncier non Bâti	83,67 %	**83,67 %**	90,66 %

Par ailleurs au regard du contexte économique difficile, il n'y a pas d'augmentation des tarifs municipaux de la cantine, la garderie, et l'ALSH.

Le budget prévisionnel 2020 se décompose en sections de fonctionnement et d'investissement.
Il est sincère et équilibré.

| Budget principal

Le budget prévisionnel 2020 s'élève à 8 132 220 € :

- section de fonctionnement : 3 600 000 €
- section d'investissement : 4 532 220 €

a) Section de fonctionnement :

Les dépenses réelles de fonctionnement sont de 2 858 000 €, auxquelles il faut ajouter le virement à la section d'investissement d'un montant de 470 963.35 €.
Les recettes (impôts et taxes) s'élèvent à 1 637 717.45 € dont 1 135 833 € de contributions directes (taxe d'habitation et taxe foncière).

b) Section d'investissement :

Elle est la traduction du programme de l'équipe municipale et s'élève à 4 532 220 €.
Différentes opérations s'inscrivent dans le cadre de plans pluriannuels, c'est le cas notamment de :

Intitulé de l'opération	Budget
Plan Aménagement Bourg	348 798 €
Travaux de bâtiments	100 000 €
Piscine	55 000 €
Eclairage public	85 000 €
Voirie	700 000 €
Cimetières	12 000 €
Economie d'énergie	50 000 €
Les Ardoisières	55 000 €
Site de Garavet	400 000 €
Rénovation mairie	385 000 €
Gymnase	905 000 €
OPAH/RU	55 000 €
Lotissement du Pont Salomon *concession*	10 000 €

Dépenses de fonctionnement : 3 600 000 € :

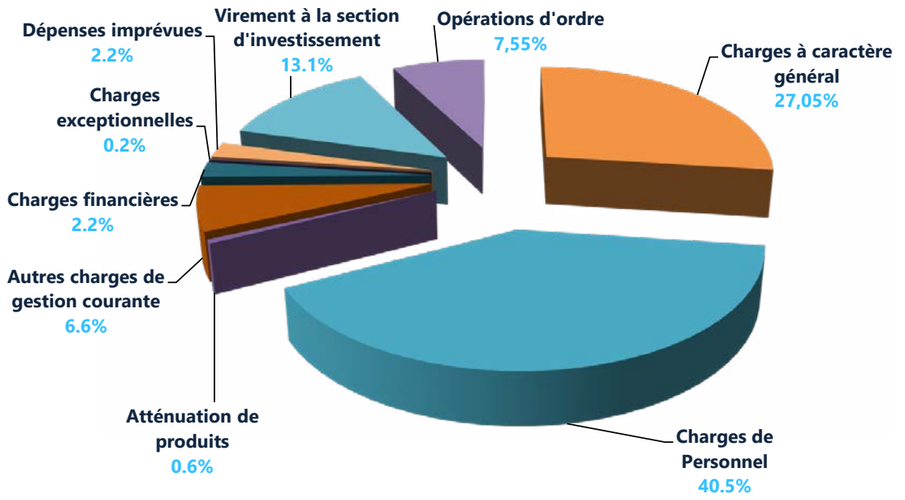

Recettes de fonctionnement : 3 600 000 € :

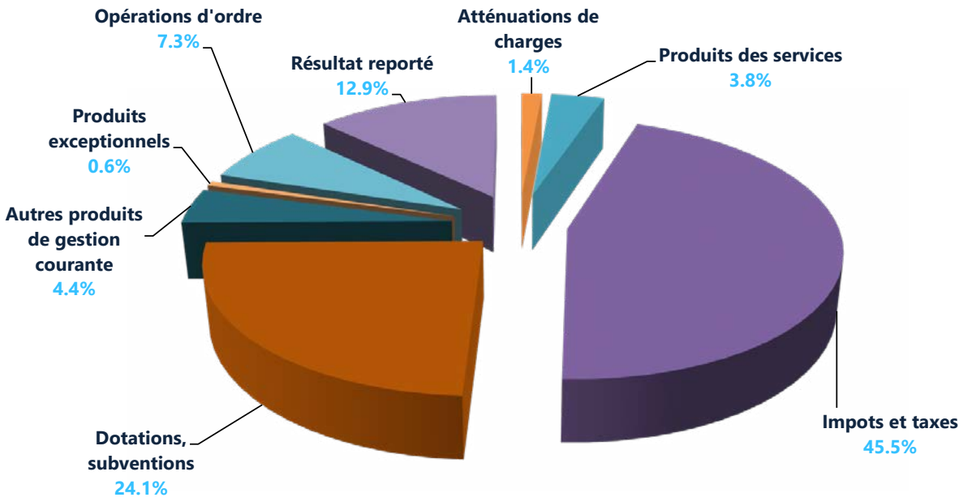

| Indemnités des élus

Articles L2121-20 et suivants du Code Général des collectivités territoriales.
Depuis la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013, Allassac étant chef-lieu de canton, une majoration de 15% a été appliquée sur les indemnités attribuées.

Indemnités mensuelles nettes allouées
(Indice brut terminal de la fonction publique)

Maire *(55%)* : 1745.82€*
**indemnités nettes avant impôts*

Adjoints *(17.04%)* : 659.44€

Conseiller Municipal Délégué *(4%)* : 154.80€

Conseiller Municipal *(1.84%)* : 71.21€

Maire, Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive *(36%)* : 1 133.56€ *
**indemnités nettes avant impôts*

Conseiller communautaire *(6%)* : 201.87€

Bienvenue à :

Franck et Hanan Boulineau, ***Le Relais du Garavet,*** Garavet, 05 55 22 59 56
Mike Dubois, ***artisan : couverture/charpente/zinguerie/peinture/étanchéité,*** Garavet, 06 59 48 49 55
Valérie Gaut et Alexandre Reboussin, ***Direct Pros,*** 6 Avenue du Midi, 05 55 22 18 15
Kévin Grosz, ***artisan : isolation, plâtrerie, plaquiste,*** 9 avenue de l'Hôtel de Ville, 06 34 04 92 95
Christine Bourdet, ***Hair Moove Christine,*** 06 03 29 03 24
Olivier Daubech, ***menuisier,*** Route de la plaine - Le Saillant, 06 22 25 30 53
Ipek Serkan, ***Le César,*** 13 place Allègre, 06 21 84 49 84
Sandrine Boissière, ***Sandrine coiffure,*** 06 11 57 66 05

Ouverture de la piscine du 1er au 30 août

Dans le respect des règles sanitaires en vigueur

| Horaires :

Matin : du lundi au dimanche : 11h-13h
Après-midi : du lundi au dimanche : 14h30-19h30

| Tarifs :

Entrée adulte (à partir de 13 ans) : 2€70
Entrée enfant (de 3 à 12 ans) : 2€ (gratuit -3 ans)
Carte 10 bains adultes (à partir de 13 ans) : 20€
Carte 10 bains enfants (de 3 à 12 ans) : 15€

Cours de natation

Ils s'adressent à tous les âges.

Si vous êtes intéressés, contactez :
Stéphane CHASTANG 06 62 73 63 14

Entrée piscine en supplément.

Bienvenue aux bébés de 2019

En janvier, les élus ont accueilli les bébés nés en 2019 ainsi que leurs heureux parents.
30 naissances, une parité exemplaire : 15 garçons et 15 filles.
Chaque bébé s'est vu remettre un doudou et une sortie de bain. Les mamans ont reçu une rose. C'est dans une ambiance particulièrement animée que s'est déroulée cette manifestation autour de la galette des rois et du verre de l'amitié.

Une cérémonie des voeux festive à l'EHPAD et au SSIAD

La cérémonie des vœux en janvier s'est déroulée en présence de Ludovic Surget, directeur de l'EHPAD « Au Gré du Vent », Jean-Louis Lascaux, Maire et président du Conseil d'Administration, Michelle Reliat, conseillère départementale, M. Mermet, comptable de la Trésorerie et M. Canou, président du Conseil de la Vie Sociale.

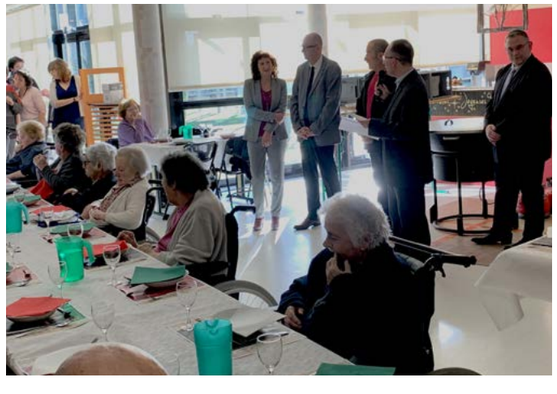

Les **80 résidents et les 60 employés** ont profité d'un repas paëlla et d'un spectacle folklorique.

2019 a vu se réaliser de nombreux projets (notamment le développement des circuits courts pour s'approvisionner en produits frais.
De nombreuses animations ont rythmé l'année : sorties à la piscine du VSA, sorties pêches, fête de la musique, concours de belote, carnaval, participation au Téléthon… Des projets individualisés ont aussi été constitués pour chacun des résidents afin de leur proposer des activités adaptées.

Le jardin public Jean-Baptiste Peyrat, un hommage mérité

Un hommage a été rendu à Jean-Baptiste Peyrat, Maire-adjoint, disparu en juillet 2018. Le jardin public porte désormais son nom. Sa famille était venue en nombre, accompagnée d'élus et d'acteurs associatifs.

M. le Maire Jean-Louis Lascaux en s'adressant à «Payou» : « *Le choix du jardin public était évident pour 2 raisons : il est à proximité de l'établissement du Cheval Blanc que tu as tenu pendant de nombreuses années et c'est également un lieu de vie, dédié aux enfants que tu adorais* ».

Décédé à l'âge de 64 ans, Jean-Baptiste Peyrat a consacré **23 années de sa vie à la commune** en tant que conseiller municipal puis adjoint. Il était particulièrement impliqué dans la vie associative, les fêtes, les cérémonies ou encore le marché qu'il avait relancé dans les années 2010. Correspondant presse, il ne manquait aucune manifestation.

La Banque Alimentaire a récolté 800 kg de produits en 2019

En début d'année, la Banque Alimentaire a réuni les 15 bénévoles de l'antenne allassacoise afin de réaliser un bilan de 2019.

Marc de Sacy, responsable collecte en Corrèze, a tenu à remercier ces femmes et ces hommes qui donnent de leur temps afin d'aider les plus démunis.

Les bénévoles collectent des produits dans les commerces d'alimentation générale et sensibilisent les consommateurs aux actions de la Banque Alimentaire. En 2019, **800 kg de marchandises ont pu être récoltés.**

Des nouvelles des jeunes sportifs allassacois que nous parrainons

Corentin Combe
Kayac - saison 2019
- 11 podiums
- Coupe de France : 20ème
- Championnats de France : 14ème en classique 15ème en sprint

Isaure Combe
Kayac/Canoé - saison 2019
- 6 podiums
- Coupe de France : 8ème en canoé 10ème en kayak
- Championnats de France : 16ème en classique 15ème en sprint

Romain Vinatier
Golf - saison 2019
- Champion de Nouvelle Aquitaine Minimes
- Championnat de France Jeunes : 17ème en Minimes
- Grand Prix Adulte de Bourges : 4ème
- Grand Prix Adulte de Niort : 3ème

Elisa Vinatier
Golf - saison 2019
- Grand Prix Jeunes de Périgueux : 3ème
- Grand Prix Jeunes de La Porcelaine : 1ère

Des réfugiés ont signé des Contrats à Durée Indéterminée

Allassac accueille 15 réfugiés, encadrés par l'association Le Roc.
Ils sont accompagnés par des bénévoles qui les aident dans la vie courante et à l'apprentissage de la langue.
De bonnes nouvelles : **3 d'entre eux ont obtenu un CDI** (un premier dans une entreprise allassacoise, un second à Objat et un troisième à Brive). De beaux exemples d'intégration !

Réglementation obligatoire concernant les travaux d'aménagement

L'ensemble du territoire de la commune d'Allassac est **soumis aux règles du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) mis en place en 2006.** Tout projet d'aménagement ne peut avoir lieu **sans autorisation préalable d'urbanisme.**

Avant d'initier tout travaux : (changement d'huisseries extérieures, ouvertures pour fenêtres/portes, mûrets, clôtures, piscines, portails, terrasses, peintures extérieures/crépis, exhaussements de terrain...), **s'adresser au Service Urbanisme de la Mairie ou au Conseiller délégué en charge de l'urbanisme pour effectuer une demande préalable de travaux.**
Cette démarche est obligatoire.

Le P.L.U. est consultable sur : ***www.allassac-correze.com/fr/urbanisme***

Programme de la fête d'Allassac du 4 au 8 septembre

Vendredi 4 septembre :
Ouverture de la fête.

Samedi 5 septembre :
- **14h :** Concours de pétanque au stade Fronty organisé par le Cochonnet du Levant
- **15h30 :** Concours des vélos fleuris (rendez-vous devant le Cheval Blanc)
- **16h30 :** Parade des vélos fleuris
- **17h30 :** Remise des prix à la salle des fêtes
- **18h :** Démonstration de danse country devant le D'Click (association DANS'NAC) suivi d'une initiation
- **Dès 21h :** Banda et spectacles de rues

Dimanche 6 septembre :
- **8h30 :** Marche des ardoisiers, rdv 8h devant le Café de France
- **Dès 10h30 :** Apéro-concert
- **11h :** Exposition de véhicules, Place du 14 Juillet
- **15h30 :** Défilé de véhicules et bandas
- **22h : Feu d'artifice au stade du Colombier** ***(port du masque obligatoire)***

Mardi 8 septembre :
- **22h : Feu d'artifice à la Tour César** ***(port du masque obligatoire)***

Attractions foraines pendant les 5 jours !

Masque fortement recommandé dans la fête.
Respect des gestes barrières et des règles sanitaires en vigueur.

Inscription vélos fleuris dans les commerces suivants :

Performance, Ambre Coiffure, Flo Créa'tif, Petit Creux, Le César, Le Cheval Blanc, Le D'Click, Caprice d'Orée, La Petite Boutique, Le Quadra, Petit Casino, Boulangerie Denaes et Boucherie Sudrie.

Une ligne Libéo à la demande Brive/Pont du Saillant

Dès maintenant, vous pouvez réserver votre transport à la demande au **05 55 74 20 13** (tapez 3) pour vous rendre au Pont du Saillant (un service de l'Agglomération du Bassin de Brive).

Le service fonctionnera **jusqu'au mercredi 30 septembre inclus**, hors jours fériés, aux horaires ci-dessous :

Du lundi au dimanche	BRIVE-LA-GAILLARDE - *Place du 14 Juillet*	09:00	11:00	13:30	18:15
	BRIVE-LA-GAILLARDE - *Université*	09:05	11:05	13:35	18:20
	BRIVE-LA-GAILLARDE - *Pôle d'échanges Brive Laroche*	09:15	11:15	13:45	18:30
Vers le Pont du Saillant	SAINT-VIANCE - *Place Feral*	09:28	11:28	13:58	18:43
	ALLASSAC - *Place de la République*	09:38	11:38	14:08	18:53
	VOUTEZAC - *Le Saillant*	09:43	11:43	14:13	18:58
Du lundi au dimanche	VOUTEZAC - Le Saillant	09:43	11:43	14:15	19:00
	ALLASSAC - Place de la République	09:48	11:48	14:20	19:05
	SAINT-VIANCE - Place Feral	09:55	11:55	14:27	19:12
Vers Brive la Gaillarde	BRIVE-LA-GAILLARDE - Pôle d'échanges Brive Laroche	10:06	12:06	14:38	19:23
	BRIVE-LA-GAILLARDE - Université	10:16	12:16	14:48	19:33
	BRIVE-LA-GAILLARDE - Place du 14 Juillet	10:23	12:23	14:55	19:40

Rappel des horaires des 2 autres lignes Libéo à la demande qui circulent à l'année :

Secteur 9 : Marché d'Allassac - Vendredi matin

ALLASSAC - La Barrière de Saint-Laurent	**08:35**
ALLASSAC - Gorsat	08:43
ALLASSAC - Le Pic de Gorsat	08:45
ALLASSAC - La Chapelle	08:47
ALLASSAC - Le Puy	08:54
ALLASSAC - Garavet	08:59
ALLASSAC - Le Saillant	09:04
ALLASSAC - Place de la République	09:08
ALLASSAC - La Roche	09:15
ALLASSAC - La Chartroulle	09:15
ALLASSAC - Vinzelas	09:15
ALLASSAC - Les 3 Villages	09:22
ALLASSAC - Brochat	09:22
ALLASSAC - Montaural	09:22
ALLASSAC - Place de la République	**09:30**

ALLASSAC - Place de la République	**11:00**
ALLASSAC - Montaural	11:07
ALLASSAC - Brochat	11:07
ALLASSAC - Les 3 Villages	11:07
ALLASSAC - Vinzelas	11:14
ALLASSAC - La Chartroulle	11:14
ALLASSAC - La Roche	11:14
ALLASSAC - Place de la République	11:21
ALLASSAC - Le Saillant	11:25
ALLASSAC - Garavet	11:30
ALLASSAC - Le Puy	11:35
ALLASSAC - La Chapelle	11:42
ALLASSAC - Le Pic de Gorsat	11:44
ALLASSAC - Gorsat	11:46
ALLASSAC - La Barrière de Saint-Laurent	**11:54**

Secteur 6 : Brive > Allassac - Mardi après-midi et samedi matin

ALLASSAC / VOUTEZAC - Le Saillant	**13:30**	**09:05**
ALLASSAC - Place de la République	13:40	09:15
ALLASSAC - Le Colombier	13:42	09:17
ALLASSAC - Les Borderies	13:44	09:19
SAINT-VIANCE - Place Féral	13:50	09:25
BRIVE - C.C. Ouest	14:05	09:40
BRIVE - Place du 14 juillet	**14:15**	**09:50**

BRIVE - Place du 14 Juillet	**16:30**	**11:30**
BRIVE - C.C. Ouest	16:40	11:40
SAINT-VIANCE - Place Féral	16:55	11:55
ALLASSAC - Les Borderies	17:01	12:01
ALLASSAC - Le Colombier	17:03	12:03
ALLASSAC - Place de la République	17:05	12:05
ALLASSAC / VOUTEZAC - Le Saillant	**17:15**	**12:15**

Service sur réservation au 05 55 74 20 13 (tapez 3),
ou sur internet : www.libeo-brive.fr

Communication

Application IntraMuros

Nouveau : Allassac est sur l'application IntraMuros !

Téléchargez-la sur votre smartphone pour découvrir :
les alertes,
les événements,
les actualités,
les lieux à visiter
les services mairie
de la ville et des environs !

Et grâce à l'application, signalez rapidement tout problème avec une photo via l'onglet «Signaler» !

Comment la télécharger (gratuit) :

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone :

Play Store (Android) — Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Ciné-club Vézère

Chers amis cinéphiles,

Le confinement est intervenu le 17 mars, jour de la projection de *« Casablanca »*. Sauf imprévu, **la prochaine séance devrait reprendre le mardi 22 septembre**, avec la reprogrammation du grand classique du cinéma américain, *« Casablanca »* de Michaël Curtiz, avec Humphrey Bogart et Ingrid Bergman.
Pour les abonnés, qui ont manqué nos trois dernières séances, des conditions particulières seront appliquées, afin qu'ils ne soient aucunement lésés.

Programmation 2020 :
- 22 septembre : ***Casablanca***, de Michaël Curtiz
- 20 octobre : ***Chinatown***, de Roman Polanski
- 24 novembre : ***Les Quatre Cents coups***, de François Truffaut

Le Ciné-club Vézère vous souhaite de bonnes vacances.

Contact : ciné-club Vézère, 06 88 89 08 87

Séance :
mardi 22 septembre
20h, salle culturelle

Etat civil

Les naissances

Le 14 décembre	DE OLIVEIRA Estelle, Christine, Emilia
Le 17 décembre	MOULINIER COIGNOUX Shade, Gabriel
Le 28 décembre	WYON KORNPROBST Alice
Le 5 janvier	MATONDO Hanaé, Carole, Liandji
Le 7 janvier	SADAOUI Silas
Le 29 janvier	BOUCHER BONNEFOY Amaury, Eric
Le 22 février	BOUTOT Lila
Le 11 mars	FOURNIER Juliette, Leonora
Le 14 mars	MARONNE Jahya, Imane
Le 19 mars	VAUTIER Gabin
Le 14 avril	FAUCHER Lana
Le 23 avril	LAURENT Sacha, Gabin
Le 26 avril	DRUART Louis, Pierre, Bernard, Gilles
Le 14 mai	LACHEZE Noé, Amédée
Le 15 mai	VERDIER Madysonne, Nathalie
Le 2 juin	BRAGA Milann
Le 11 juin	LEYMARIE AKSU Ilhan
Le 17 juin	MAGNAVAL Salomé
Le 16 juillet	MOUMINI Yolhan, Kassim
Le 25 juillet	LIANGEAUD Timéo

Ils nous ont quittés...

Le 23 décembre	DA CRUZ Joaquim Maria
Le 25 décembre	BOUILLON Gabriel
	DEVAUX Jean, Yves, Marie, Gérard
Le 27 décembre	RENAUDIE Roger, Michel
Le 25 janvier	ROUSSEL Jean, Etienne
Le 31 janvier	MAMY Marie, Hélène, Odette, Giselle, veuve GAUCHET
Le 14 février	SAVIGNAC Marie-Thérèse, veuve MENANTEAU
Le 17 février	CAPART Jean-François
Le 4 mars	CHAZARAIN Nicole, Danielle, veuve COMBY
Le 5 mars	OURCET Monique, Odette, Rosette, veuve LUGAND
	ROGRIGUES MENDES Luis
Le 14 mars	BORIE Roger, Jean-Baptiste
Le 20 mars	DERRIEN Dominique, Pierre, Jean-Marie
Le 24 mars	CROUZEVIALLE Alain
Le 4 avril	VERGNE Pierre, Marcel
Le 7 avril	D'IPPOLITO Jean
Le 9 avril	RELIER Gaston
Le 18 avril	PRADIER Michel, Henri, Gabriel
Le 25 avril	FERRIÈRE Pierre, Abel, Jean
	TRONCHET Marie, Julienne, Alice, veuve BARRET
Le 29 avril	IMBERT Sandrine, Anne, Joëlle, épouse LAUMOND
Le 3 mai	PEYTAVID Jeannine, Marie-Claude, épouse BOUNAIX
Le 15 mai	BORDAS Jacques
Le 10 juin	VIROLLE Paule, Eugénie, veuve MOUILLÉ
Le 11 juin	MELIN David, Alexandre
	SICARD-DOURSAT Renée, Elia, Ginette, veuve ESTRU
Le 14 juin	LORTHIOS Yvette Germaine, épouse ROUX
Le 7 juillet	MASDUPUY Jean
Le 13 juillet	KULIK Jean
Le 15 juillet	ESPINASSE Renée, veuve SIMON
Le 22 juillet	PEUCH Simonne, épouse CHAUZAT
Le 28 juillet	BARON Marie Louise, veuve ESPINASSOU
Le 8 août	FROIDEFOND Odile, épouse POUCH

Travaux et aménagements

Création d'une aire de camping-cars à Garavet Rives de Vézère

Terminée

- **Capacité d'accueil : 15 places**
- **Mise en activité :** juillet 2020
- **Budget : 112 302.8€ TTC**

L'aménagement de l'aire s'incrit dans la continuité du projet global d'aménagement du site, subventionné par le Département, la Région et la CABB (Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive) pour 124 473.81€ et par les fonds européens LEADER pour 80 000€.

Equipements :

- Bornes d'entrée et sortie
- Barrière automatique
- Automate de paiement CB - CPP
- Borne HOTSPOT WIFI
- Armoire électrique
- Bornes électriques
- Bornes de services (avec robinets d'eau potable + robinet de rinçage WC)
- Ensemble de collecte des eaux grises

Tarifs d'utilisation

La gestion de l'aire de camping-cars a été confiée à la société Camping-Car Park.

Les tarifs appliqués pour 1 journée sont les suivants :

- Du 01/05 au 30/09 : ***10 €***
- Du 01/10 au 30/04 : ***8,40 €***
- Accès au service (maximum 5h) : ***5 €***

Rénovation RD 25 après effondrement

Terminée

- construction d'un mur de soutènement en modules bétons « BBlox »
- réalisation d'un enrobé

- **Budget : 130 000€ TTC**
  (financement par le Conseil Départemental)
- **Réouverture de la route :** juin 2020

Travaux eau et assainissement de la plaine du Saillant - *1ère tranche*

En cours

- **Budget :**
  - assainissement : 900 000€ TTC
  - eau : 255 000€ TTC
  Financement par la CABB.
  - eaux pluviales 177 193€ HT
  Financement par la commune avec subvention du Département de 30 000€.
- **Achèvement des travaux prévu :** fin d'année

Rénovation du gymnase

En cours

- création d'extensions
- remplacement de la couverture et intégration de panneaux photovoltaïques
- redoublement de l'ensemble du bâtiment avec un second bardage
- construction d'une entrée avec accès PMR
- rénovation de l'équipement sportif intérieur

- **Budget : 1 318 093€ TTC**
  Plan de financement :

Subvention Etat :	78 000 €
Subvention Réserve parlementaire :	10 000 €
Subvention C.A.B.B. : FST :	30 000 €
DSIL :	92 286 €
Subvention Département :	135 000 €

- **Achèvement des travaux prévu :** Décembre 2020

Manoir des Tours : aménagement paysager d'une aire de stationnement

Automne 2020

- **Budget : 347 754€ TTC**

Plan de financement :

Subvention DETR :	40 000€
Subvention Département :	25 000€
Dotation annuelle de voirie du Département :	20 000€
FST CABB :	30 000€

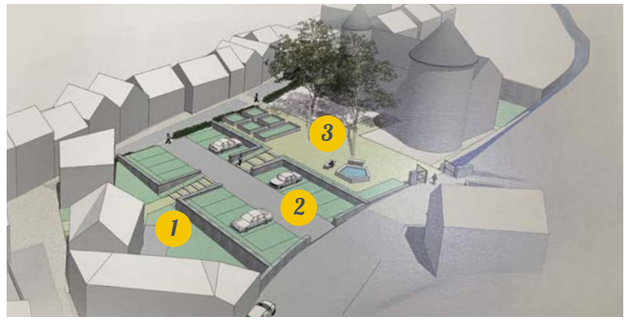

L'aménagement des abords du Manoir sera caractérisé par **3 espaces successifs** :

1. **un espace vert** au travers duquel chemine un accès piéton
2. **une aire de stationnement de 15 places** avec accès depuis la rue du Dr Dufour
3. **le parvis du Manoir** déjà existant

L'aménagement aux abords des rues du Dr Dufour et de la Grande Fontaine facilitera le déplacement des piétons et permettra une vue dégagée du Manoir des Tours.

Installation d'un ralentisseur
Avenue de l'Hôtel de Ville

Installation de 2 nouveaux colombariums et
1 table de la mémoire au cimetière de la ville

Rénovation du mur du cimetière de la ville

Réfection de la rue du 19 Mars 1962

Réfection du toit de la piscine municipale et
rénovation du bureau du maître-nageur

Décapage des trottoirs du centre-ville

Réfection de la voirie effectuée :

- Route du Saillant Vieux et de la Pialeporchie
- Route des Borderies
- Route de Vinzelas à La Borde
- Fossés sur la partie ouest de la commune

Acquisition de matériel :

Camion 7 tonnes benne	50 000€ TTC
Goudronneuse	43 000€ TTC
Remorque porte barrière	3 500€ TTC
Tondeuse autoportée	19 000€ TTC

Les animaux de compagnie

| Déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur la voie publique, les espaces verts…
Les propriétaires sont responsables de leurs animaux.

Des distributeurs de sacs et des poubelles pour les déjections canines ont été installés en centre-ville.

| Animaux errants

Il est **interdit de laisser divaguer les animaux domestiques.**

Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau :

- n'est plus sous la surveillance effective de son maître
- est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100m ou hors de portée de voix

Est considéré en état de divagation tout chat :

- trouvé à plus de 200m des habitations
- trouvé à plus de 1000m du domicile de son maître
- dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui

Règles de bon voisinage

| Piscine

Les propriétaires de piscines sont tenus de prendre toutes les mesures afin que les comportements des utilisateurs ne soient pas **source de nuisances sonores pour les riverains.**

| Jardinage et bricolage

Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur sont autorisés par arrêté préfectoral aux horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h30 - 12h, 14h30 - 19h30.
Samedis : 9h - 12h, 15h - 19h.
Dimanches et jours fériés : 10h - 12h

| Bruits de voisinage

Les nuisances sonores sont un délit répréhensible par la loi. Le tapage se définit sur une base simple : **aucun bruit ne doit être perceptible du voisinage immédiat.** Il est vivement conseillé, en cas de fête familiale exceptionnelle, d'avoir la courtoisie d'avertir les voisins tout en sachant que, dans quasiment tous les cas, une « disco» trop forte gêne plus largement que le voisinage immédiat.

| Entretien du pas de porte

Le nettoyage des rues est assuré par les services municipaux, mais il appartient à chaque allassacois d'apporter **son concours au maintien de la propreté devant son habitation** (balayer devant sa porte, arracher l'herbe...).
La propreté des rues est aussi l'affaire de tous.

Soutien aux acteurs économiques

Au vu du contexte national de crise sanitaire, la municipalité, en soutien au monde économique, publie ce cahier spécial «acteurs de la vie économique d'Allassac».

Tous les acteurs économiques d'Allassac y sont répertoriés gratuitement, il n'y a donc pas d'encarts publicitaires dans ce numéro.

Entreprises et artisans :

Architecture

RADIC Seneda
Lasteyrie
06 21 51 20 36
archisen@sfr.fr

STUDIO 30/02
PASCAUD Fabien
Le Pont Salomon
06 25 18 40 98
fabien@30-02.fr

Automobile

GARAGE AD ALLASSAC AUTOS (Carrosserie, mécanique, vente)
GOUMY Jean François
Le Rioulet
05 55 85 63 70
allassac.auto@orange.fr

GARAGE BERNARD SANCHEZ
SANCHEZ Bernard
Barrière de Saint-Laurent
05 55 84 79 37

GARAGE RENAULT (Mécanique, vente)
SOULINGEAS Tony
34 Avenue Robert de Lasteyrie
05 55 84 91 22
ts.auto19240@sfr.fr

GARAGE VILLATTE AUTO PRIMO (Carrosserie, mécanique, vente)
VILLATTE Frédéric
ZAC des Rivières
05 55 84 79 03
carrosserievillatte@orange.fr

GERAUD Vincent (Electricité, entretien)
Barrière de St Laurent
05 55 85 08 26
geraud.electricite@orange.fr

MECA MOBILE (Mécanique, entretien, prestations à domicile, parkings...)
GARZIERA Romain
07 67 53 48 98
mecamobile19@gmail.com

PRESTAFORMAUTO (Mécanique, électricité, vente)
DOUGNON Sébastien
Le Colombier
05 55 22 32 77
info@prestaformauto.com

ROLLS LOISIRS (Location)
BURG Francis
Montaural
06 37 71 49 87
rollsloisirs@orange.fr

Bois et dérivés

ARBOS, ARGIL, ARBOPAL
RIBES Christian
Le Bois Communal
05 55 84 92 89
arbopal@groupe-bd.fr

Bouilleur de cru

CHOUZENOUX Christophe
4 rue des Pénitents
05 55 84 98 87
golo@sfr.fr

Carreleur

ID CARO
DETTINGER Stéphane
06 51 78 07 67
idcaro19@gmail.com

Charpente

BERNARD Cédric
Les Virolles
06 07 49 24 23
cedric.bernard93@orange.fr

DUBOIS Mike
Garavet
06 59 48 49 55
mike.dubois7@hotmail.com

Chauffage

AU COIN DU FEU
LARGE Christophe
ZA des rivières
06 24 80 28 16
aleauplomberie19@gmail.com

BOULEVARD DES ENERGIES
HOINGNE Didier
Zone des Rivières
09 72 47 07 26
contact@boulevarddesenergies.com
www.boulevarddesenergies.com

Chaudronnerie

CIMAN SOMMIER
POULLAIN Stéphane
Laval
05 55 22 64 49
spoullain@outlook.fr
www.sommier.biz

Commerce de pierres

MENICO
CHAUMEIX Sébastien
25 Avenue du Midi
05 55 85 24 01

Compostage de végétaux

AGRI COMPOST ENVIRONNEMENT
Le Champs des Vergnes
06 82 89 94 22
agri-compost-environnement@orange.fr

Conception de jeux de société

ROBIN RED GAMES
BOUCHER Pascal
Le Puy
06 07 63 01 49
info@robinredgames.com

Conception en céramique

ATELIER DIGITAL
Gauch
06 82 14 80 64
atelierdigital.ceramique@gmail.com

Construction - entretien de piscines

TECHER Christophe
Les Borderies
06 26 50 32 73
techer.pool@gmail.com

Contrôle Technique

ALLASSAC CONTROLE TECHNIQUE
WARD Stéphane
ZAC des Rivières
05 55 24 36 29
allassac.ct@orange.fr

Coopérative Fruitière du Limousin

PERLIM
St Laurent
05 55 84 45 20
info@perlim.com

Courtage

BOIS ET DEBITS :
PORET Gabriel
Côte Reygnat
05 55 25 64 54

TRAVAUX DIVERS :
ACTIV TRAVAUX
LASSERRE Sébastien
5 lotissement de la Côte
06 87 71 06 25
s.lasserre@activ-travaux.com

Couverture

DUBOIS Mike
Garavet
06 59 48 49 55
mike.dubois7@hotmail.com

GRANCHO Jonathan
Le Bouyssou
06 73 30 95 91
laurasou@hotmail.fr

ROUDY Gérard
4 Place de la République
05 55 86 02 11
gerard.roudy603@orange.fr

VILLENEUVE Gilles
43 Rue du 19 mars 1962
06 81 53 25 58
gilles.villeneuve@orange.fr

Entretien espaces verts

HERVIEUX CYRIL SERVICES
HERVIEUX Cyril
5 Impasse Durieux
06 61 21 92 39
hc-services.correze@hotmail.com

LES JARDINS DU MANOIR
FREIRE Manuel
25 rue G. Fontaine
06 83 82 62 80

ROUSSEAU Pierre-Antoine
Les Borderies
06 88 47 70 04
lesvergersdelavezere@gmail.com

SIMNATURE
SIMON Delphine
Le Saillant Vieux
07 88 00 15 30
simnature19@outlook.fr

Exploitation et vente d'ardoises

BUGEAT Jean François
Travassac
05 55 85 78 39
travassac@ardoisieresdecorreze.com
www.ardoisieresdecorreze.com

Ferronnerie / Métalerrie

CASSAGNE Yves
St Laurent
05 55 84 99 92
y.cassagne@orange.fr

METAL 19
DARLAVOIX Grégory
St Laurent
06 66 40 42 44
gregory.darlavoix@gmail.com

Funérarium

BERT SARL
Zone des Rivières
05 55 84 55 84
bert.ets@wanadoo.fr
www.pfbert.fr

Informatique

PC 19
BLANCHARD Thomas
Barrière de Saint-Laurent
05 55 24 44 63

Ingénierie

FAUGERAS Nicolas
La Chartroulle
05 55 17 60 93

Isolation

GROSZ Kevin
9 avenue de l'Hôtel de Ville
06 34 04 92 95
kevingrosz1109@gmail.com

Maçonnerie

ALBRET David
Le Poulverel
05 55 85 05 73
david.albret@orange.fr

DEMEUSOY RENOV
Champs de la Côte
06 63 73 33 49
demeusoyrenov@gmail.com

LES MAISONS DE CARDOSO
CARDOSO TEIXEIRA José
Les Galubes
06 83 20 03 43
lesmaisondecardoso@hotmail.fr

RABADAN Didier
15 Avenue des ardoisières
05 55 84 42 77
06 81 25 62 71

RENOPIERRE
RENAUDIE Stéphane
Z.A. Les Rivières
06 87 63 70 02
renopierre19240@gmail.com

Matériel agricole

MOTOCULTURE BOUDY
Le Bouchailloux
06 89 04 71 69
boudygilles@msn.com

Menuiserie

DAUBECH Olivier
Route de la plaine, le Saillant
06.22.25.30.53
odaubech@gmail.com

MASDUPUY Jean Marie
Montaural
06 85 20 75 83
jean-marie.masdupuy@wanadoo.fr

MC CREATION SARL
CHOUFFIER Michel
33 Avenue de l'Hôtel de Ville
06 11 71 82 68
mccreation@me.com

Métallurgie

SARL SOULINGEAS Jean
SOULINGEAS Michel
Les Rivières
05 55 84 96 87
ejs@soulingeas.fr

Peinture

BELLEMAIN Arnaud
70 Rue du 19 mars 1962
07 62 59 72 17
bellemain.arnaud@gmail.com

DUBOIS Mike
Garavet
06 59 48 49 55
mike.dubois7@hotmail.com

PIFARO David
La Chartroulle
06 77 77 63 32
pifaro.david@orange.fr

PP SAGNE
5 Rue Antoine Bourdu
05 55 84 93 12
p.p.sagne@orange.fr

RELIER Damien
27 Rue Porte Basse
06 22 36 60 61
dams.relier@laposte.net

Photovoltaïque

BOULEVARD DES ENERGIES
HOINGNE Didier
Garavet
09 72 47 07 26
contact@boulevarddesenergies.com
www.boulevarddesenergies.com

Plaquiste

BELLEMAIN Arnaud
70 Rue du 19 mars 1962
07 62 59 72 17
bellemain.arnaud@gmail.com

DUBOIS Mike
Garavet
06 59 48 49 55
mike.dubois7@hotmail.com

GROSZ Kevin
9 avenue de l'Hôtel de Ville
06 34 04 92 95
kevingrosz1109@gmail.com

PIFARO David
La Chartroulle
06 77 77 63 32
pifaro.david@orange.fr

RELIER Damien
27 Rue Porte Basse
06 22 36 60 61
dams.relier@laposte.net

Plomberie

A L'EAU PLOMBERIE
LARGE Christophe
ZA des rivières
06 24 80 28 16
aleauplomberie19@gmail.com

Production d'électricité

BRIVE COMPOST, BOIS ENERGIE
BREUIL Jérôme
La Prade
05 55 23 03 58
jerome.breuil@free.fr

Production / vente de charcuteries

ETABLISSEMENTS MAZIERE
SCHMUTZ Kiefer
Le Bois du Roi
05 19 31 00 42

Publicité

DIRECT PROS
GAUT Valérie et REBOUSSIN Alexandre
6 Av du Midi
05 55 22 18 15
contact@directpros.fr
www.directpros.fr

MAQ FREE 19
DELMAS Pierre-Etienne
7 Rue Porte Lauzanne
06 29 79 42 29
maqfree19@gmail.com

Rempaillage

KAPPLER Pierre
Barrière de Saint-Laurent
06 84 30 94 06
06 42 06 71 26

Sellerie

APACHE FACTORY
CORNEVIN François
Bardoux
06 29 77 63 21
cornevinf@gmail.com
www.apachefactory.fr

Serrurerie

BERNARD Cédric
Les Virolles
06 07 49 24 23
cedric.bernard93@orange.fr

Services / Entretien

AGEF DU PAYS DE BRIVE
FERME LOISIRS
Les Rivières
05 55 22 00 67
asso@agef-paysdebrive.com

ALLASSAC DIVERS TRAVAUX
ROUGIER Patrick
La Faurie
06 17 34 61 37
05 55 74 91 55

CAP SERVICES
LES AMIS DU PONT DU SAILLANT
Entreprise Adaptée
La Jugie du Saillant
05 55 25 27 88
assocaps@wanadoo.fr

HERVIEUX CYRIL SERVICES
5 Impasse Durieux
06 61 21 92 39
hc-services.correze@hotmail.com

Textile professionnel

DIRECT PROS
GAUT Valérie et REBOUSSIN Alexandre
6 Avenue du Midi
05 55 22 18 15
contact@directpros.fr
www.directpros.fr

Travaux agricoles

BOSREDON Olivier
Lasteyrie
06 80 92 21 89
o.bosredon@hotmail.fr

RESTOUX Frères
Zone des rivières
05 55 84 36 58
06 62 71 34 85

Vidéographisme

TILTÉO
Olivier Bonenfant
Le Buffalou
06 38 03 82 37
tilteo.contact@gmail.com

Commerces et services :

Articles de sports

DIRECT SPORTS
6 Avenue du Midi
06 75 66 11 25
direct.sport@orange.fr

Assurances

AXA
FROIDEFOND Laurent
14 Place de la République
06 07 73 81 50
laurent.froidefond@axa.fr

GROUPAMA
4 Avenue Jean Cariven
05 55 84 92 05
www.groupama.fr

MMA
GRASNIER Pascal
LIFAR Xavier
13 Place de la République
05 55 84 90 50
www.mma.fr

Articles funéraires

BERT Marc
ZAC des Rivières
05 55 84 55 84
bert.ets@wanadoo.fr

CROUZEVIALLE Nicole
5 Place de la République
05 55 84 92 62
nicolefleurs@gmail.com

Auto-école

ALLASSAC CONDUITE
AIMAR Isabelle
34 Avenue Jean Cariven
06 49 21 34 75

Banques

CAISSE EPARGNE
8 Avenue Jean Cariven
05 55 85 86 50

CREDIT AGRICOLE
18 Place de la République
05 55 84 90 94

LA BANQUE POSTALE
24 Avenue Jean Cariven
36 31

Bars / Restaurants

AUBERGE DU CHEVAL BLANC
GOUT Claude
15 Avenue Jean Cariven
05 55 86 31 41
aubergeduchevalblanc19@orange.fr

CAFÉ DE FRANCE
EXTIER Thierry
11 Place de la République
09 81 85 91 59
extier.thierry@bbox.fr

LE BAOBAB
CHOUFFIER Abi
38 Avenue Jean Cariven
06 98 58 36 19

LE CAFÉ DE LA TOUR
HALLARY Aurélien
8 Place Allègre
06 27 86 43 82

LE D'CLICK
DELMAS Denis et MAREL Carine
13 place du 14 Juillet
05 87 01 13 54

LE RELAIS DU GARAVET
BOULINEAU Franck et Hanan
Garavet
05 55 22 59 56
lerelaisdugaravet@gmail.com

Boucheries

INTERMARCHE
PEREIRA Sébastien
ZA des Rivières
05 55 84 74 88

SUDRIE Daniel
3 Bis Place Allègre
05 55 84 29 80

Boulangerie

DENAES Marcel
3 Place de la Liberté
05 55 84 91 15

Boutique Cadeaux

LA P'TITE BOUTIQUE
FERNANDEZ Ghislaine
1 Place Général De Gaulle
05 55 17 39 12
ghislane.fernandez_machado@bbox.fr

Coiffure

FLO CRÉA'TIF
SAILLOL Florence
1 Rue de la Tour César
05 55 84 46 51
bfsaillol19@gmail.com

L'AMBRE COIFFURE
GROSZ Ambre
9 Avenue de l'Hôtel de Ville
06 23 89 00 80

PERFORMANCE Coiffure
ATANGANA Stéphane
11 Place Allègre
05 55 84 79 01
stewcoiff@hotmail.fr

Coiffure à domicile

CHARLOT Sylvie
37 Avenue du Midi
06 18 91 01 48

HAIR MOOVE CHRISTINE
BOURDET Marie-Christine
Les Galubes
06 03 29 03 24

SANDRINE COIFFURE
BOISSIERE Sandrine
1 Rue Porte Basse
06 11 57 66 05

Matériel agricole

TERRECO
MARSALEIX Didier
Le Champ des Vergnes, La Barrière,
05 55 85 05 94
terreco@wanadoo.fr

TERRES DU LIMOUSIN
ZAC des Rivières
05 55 84 48 90

Cave viticole

COTEAUX DE LA VÉZÈRE
MAURY René
La Jugie, le Saillant
05 55 25 24 60
info@coteaux-vezere.fr
www.coteaux-vezere.fr

Cordonnerie - Maroquinerie

SEMA CORDONNERIE
GURSEL GOKSU
12 Place Allègre
05 55 17 84 56
ela.goksu@hotmail.fr

Epicerie

L'EPICERIE DU SAILLANT
BROUSSOUX Catherine
Route de la plaine
06 62 15 43 92

Esthéticiennes

CARRONDO Florence
(esthéticienne à domicile)
06 09 06 91 88

EVIDENCE BEAUTE
ALVES Anne Marie
4 Rue Auguste Bourdarias
06 68 46 10 77
evidencebeaute19@yahoo.fr

VERT AMANDE
LASSIAILLE Magali
3 Place Allègre
05 55 84 55 87

Fleurs

BERT Marc
ZAC des Rivières
05 55 84 55 84
bert.ets@wanadoo.fr

NICOLE FLEURS
CROUZEVIALLE Nicole
5 Place de la République
05 55 84 92 62
nicolefleurs@gmail.com

Grandes surfaces

INTERMARCHE
PEREIRA Sébastien
ZA des Rivières
05 55 84 74 88

LEADER PRICE
46 Avenue du midi
05 55 84 46 95

PETIT CASINO
DELSAUT Christophe
1 Place Allègre
05 55 84 90 77

Immobilier

DALESSIMMO
D'ALESSANDRO Claudia
13 place de la République
05 87 43 94 71
06 23 66 55 61
immobilier.claudia@gmail.com

QUARTIER PRIVÉ IMMOBILIER
DEMAISON Didier
09 72 38 08 80
ddemaison@quartierprive.com
Facebook : @quartierpriveallassac

Loto Jeux Loterie

LE D'CLICK
DELMAS Denis et MAREL Carine
13 place du 14 Juillet
05 87 01 13 54

LE QUADRA
MOREAU Philippe
10 Place Allègre
05 55 85 56 39
moreauphilippe@orange.fr

Office notarial

DUBEAU Valérie
Rue du 11 novembre 1918
05 55 84 90 28
valerie.dubeau@notaires.fr

Pâtisseries

AU PETIT CREUX
VIOSSANGE Noël
2 Avenue Bourdarias
05 55 84 32 86
noel.viossange@sfr.fr

DENAES Marcel
3 Place de la Liberté
05 55 84 91 15

LES GOURMANDISES D'ANGÉLIQUE
GROSSET Angélique
07 69 76 26 88
prenelle.angelique@neuf.fr

Photographes

INSTADRONE
(prestations techniques)
MERLE Laurent
Le Bouyssou
06 81 25 73 56
brive@instadrone.fr

ZARAH PHOTOGRAPHIE
GENESTE Sarah
06 40 22 00 85
geneste.sarah@outlook.com

PMU

CAFÉ DE FRANCE
EXTIER Thierry
11 Place de la République
09 81 85 91 59
extier.thierry@bbox.fr

Pompes funèbres

BERT Marc
ZAC des Rivières
05 55 84 55 84
bert.ets@wanadoo.fr

Restauration rapide

AU PETIT CREUX
VIOSSANGE Noël
2 Avenue Auguste Bourdarias
05 55 84 32 86
noel.viossange@sfr.fr

LE CESAR
IPEK Serkan
13 Place Allègre
06 21 84 49 84

LE KIOSQUE A PIZZAS
Parking d'Intermarché
Les Rivières
05 55 22 36 44

Station Service

INTERMARCHE SAS SALLAC
PEREIRA Sébastien
ZA des Rivières
05 55 84 74 88

STATION AVIA
Le Bois Communal

Tabac

LE D'CLICK
DELMAS Denis et MAREL Carine
13 place du 14 Juillet
05 87 01 13 54

LE QUADRA
MOREAU Philippe
10 Place Allègre
05 55 85 56 39
moreauphilippe@orange.fr

Taxis

ALLASSAC TAXI
BOMBILLON Gilles et Armenia
4 Rue Auguste Bourdarias
06 78 22 42 78
05 55 84 90 22
allassactaxi19@gmail.com

CHAUZU Brigitte
1 Avenue Robert de Lasteyrie
b.chauzu@orange.fr
05 55 84 77 05

Traiteur

LE COQ EN PATES
TAHAY Nathalie
Les Rebières Blanches
06 08 04 55 15
natahay@hotmail.fr

Vêtements

LA P'TITE BOUTIQUE
FERNANDEZ Ghislaine
1 Place Charles De Gaulle
05 55 17 39 12
ghislane.fernandez_machado@bbox.fr

LES CAPRICES D'ORÉE
GURSEL Goksu
3 Avenue du Général Leclerc
05 55 22 54 20

SEMA CORDONNERIE
GURSEL Goksu
12 Place Allègre
05 55 17 84 56
ela.goksu@hotmail.fr

Hébergements :

Chambres d'hôtes

AUBERGE DU CHEVAL BLANC
(2 chambres)
15 Avenue Jean Cariven
GOUT Claude
05 55 86 31 41
www.aubergeduchevalblanc-allassac.fr

LE LOGIS DE LA PROVIDENCE
(6 personnes)
7 Rue de la porte basse
SOULIER Bernadette
05 55 23 03 61
lelogisdelaprovidence@orange.fr

POMME ET ARDOISE (5 personnes)
10 avenue Jean Cariven
GRAILLE Laurence
05 55 23 16 30 / 06 51 90 25 19
pomme.ardoise@gmail.com
http://chambre-hote-famillie-correze.cleasite.fr

Gîtes

GÎTE DE LA CHAPELLE (6 personnes)
JAUBERT Jean Marie
06 19 66 26 46

GÎTE DE LA CHARTROULLE
(10 personnes)
DUMAS Marie Laure et Joel
05 55 84 54 37 / 06 27 39 51 14

GITE DE LA MEYRANIE (7 personnes)
BEAUNE Thierry
06 80 89 06 67
beaunethierry@yahoo.fr

GÎTE DE LA VALLÉE DU CLAN
(4 personnes)
GOUZON Eliane

GÎTE DE MONTAURAL (5 personnes)
FONTCHASTAGNER Francine
05 55 84 46 50 / 06 82 19 48 42
francine.fontchastagner@gmail.com

GÎTE DES ROCHERS (5 personnes)
L'étang de la Roche
BORDAS Bernard
05 55 84 97 81 / 06 45 26 33 71
agn.bordas@orange.fr

GÎTE DU GAUCH (4 personnes)
TOURNET Laurent
06 10 52 86 24

GÎTE DU VERDIER HAUT (5 personnes)
BUGEAT Catherine et Laurent
06 81 77 80 82

GÎTE DU VERDIER BAS (6 personnes)
MERGNAC Danièle
05 55 84 97 94

GÎTE DU VIGNAL (8 personnes)
DESCHAMPS Madeleine
05 55 84 73 42 / 06 81 70 70 12
gite@deschamps-web.com
http://gite.deschamps-web.com

GITE LES PERIERES
29 Route de la plaine
VINCENT David
Capacité 10 personnes
06 88 48 01 06
gitelesperieres@gmail.com

Hôtel

LE RELAIS DU GARAVET (7 chambres)
Garavet
05 55 22 59 56

Meublés

MEUBLÉ BLANCHARD
Route des crêtes - les grands Bois

MEUBLÉ DE TOURISME MALISSARD
Vinzelas
05 55 27 83 86

Village de vacances

VILLAGE DE VACANCES VSA CORREZE
Les Rivières
05 55 17 01 67

Producteurs agricoles :

Agriculteurs

ALEXIS Laurence
La Faurie

BORDERIE Pierre Jacques
Gorsat

BOUTOT Michel
La Roche
05 55 84 95 04

CEYSSAC Christine
La Chapelle

CHAMBARET Didier
Brochat
05 55 84 91 07

CHEYROUX Henri Marcel
La Faurie
05 55 84 10 26

CHOUFFIER Michel
Brochat
05 55 84 92 97

DUMAS Henri
Le Verdier haut
05 55 84 72 72

EARL DES TROIS VOIES
SOULIER Michel
Les Escures
05 55 25 08 79

EARL DU PAYS VERT
BOUISSOU Jean François
Brochat
06 83 77 63 97
brochat@orange.fr

FERAL Michel
Lasteyrie
06 42 57 12 97
feralmichel@orange.fr

GAEC BARIL
Le Pic de Gorsat
05 55 84 94 11

LAGORCE Yves-Jacques
Le Puy
05 55 84 97 95

LOUBIGNAC Laurent
Montaural
05 55 85 09 21

MERIGOT Jérôme et Noël
Gauch
05 55 84 71 73

MOUSTRAIRE Jean Marc
La Pialeporchie
05 55 84 70 15
06 80 71 79 03

PASCAREL David
Lasteyrie
05 55 84 71 95

ROSE Christophe et Stéphane
St Laurent
05 55 84 43 02

SEGUY Jean Jacques
Le Bos Delpy
05 55 84 96 53

SOULIER Nicole
Le Cheyral
05 55 85 07 91

TREUIL Jean-Louis
Le Verdier haut
05 55 84 72 85

Arboriculteurs

CONCHE Baptiste
La Meyranie
06 79 46 92 51

GORCE Régis
La Bessière
05 55 84 97 63

LA FERME DE LA PIALE
MOUSTRAIRE Jean-Marc et Christine
La Pialeporchie
05 55 84 70 15
06 80 71 79 03

LES VERGERS DE LA ROCHE
CHAUFFAILLE Yves
La Roche
05 55 84 96 09

LES VERGERS DU PRÉ DE SAGNE
VANLITH Martin
Pradel
06 98 72 20 35
05 55 84 39 24
contact@predesagne.com
www.predesagne.com

LES VERGERS DU SAILLANT
BREUIL Jean-Yves et Olivier
La Pialeporchie
06 83 45 85 48
06 81 15 08 57
olivierbreuil@orange.fr
breuil.jeanyves@sfr.fr

MASDUPUY Guilllaume
La Roche
05 55 73 76 23
06 85 92 91 89

MIRAMOND Jean-Claude
La Meyranie
05 55 84 79 93

RIVIERE Sylvain
Gauch
05 55 84 90 98

SCEA du Verdier
BOUISSE Jean Jacques
Le Verdier haut
05 55 84 25 30

TOURNET David
Gauch
05 55 84 90 24

Eleveurs bovins

GAEC BARIL
BARIL Alain
Le Pic de Gorsat
05 55 84 94 11

GAEC DELMOND
DELMOND Gilbert
Gorsat
09 64 38 94 64

LA FERME DE LA ROCHE
MASDUPUY Guilllaume
La Roche
05 55 73 76 23
06 85 92 91 89

VERGNE David
Montaural
05 55 84 73 05

Eleveur de porcs

FORNASIER Hugo
Montaural
05 55 25 28 84

Eleveur de canards

LA FERME DE LA ROCHE
MASDUPUY Marie Claire
La Roche
05 55 84 96 06
06 87 77 36 64

VERGNE David
Montaural
05 55 84 73 05

Maraîchers

EARL FAUR'MATE
FAUREL Jacques
Route de la plaine
05 55 17 12 93
jacfaurel@orange.fr

LES GARDELLES
Route de la plaine
BARRIERE Alain
09 81 84 79 27
lesgardelles@bbox.fr
www.lesgardelles.fr

PERRIER Stéphane
Garavet
05 55 84 19 71

Producteurs de lait

GAEC BOSREDON
BOSREDON Pierre et Christine
Lasteyrie
05 55 84 92 40

GAEC DE LA GENESTE
DANDALET Serge et Brigitte
La Geneste
06 08 32 76 18
florence.dandalet@wanadoo.fr

GAEC DE LA PRADE
BREUIL Jérôme et Gaëlle
La Prade
05 55 25 91 95
jerome.breuil@free.fr

GAEC DES 4 VENTS
BORDAS Bernard et Vincent
La Chartroulle
05 55 84 97 81

Producteurs de miel

GARGAMIEL
DHIERAS Benoît
2 Chemin de la Font Basse
06 27 77 19 51
gargamiel19@gmail.com

LA CLEF DU RUCHER
SIMONOT Philippe
Les gouttes
06 78 40 78 14
nathalie.malfatti@orange.fr

Viticulteur

COTEAUX DU SAILLANT-VÉZÈRE
MAURY René
La Jugie, le Saillant
05 55 25 24 60
info@coteaux-vezere.fr
www.coteaux-vezere.fr

Assistantes maternelles :

BALASSE Elisabeth
La Prade
05 55 84 15 59

BORDAS Mathilde
La Chartroulle
05 55 84 93 19

BURON Cécile
6 Avenue de Paris
09 83 54 96 89
06 20 08 22 90

CAYROU Olympia
La Roche
05 55 84 70 05

CAZES RABADAN Sonia
05 55 84 71 25
06 80 63 80 77

CHARBONNEL Sophie
Les Pissottes
05 55 84 53 11
06 61 75 33 12

CHARDAVOINE Michèle
Le Clos Rougier
05 55 84 70 76

CHOUFFIER Isabelle
La Meyranie
05 55 84 22 34
06 22 69 64 91

DAY Christiane
La Prade
05 55 84 28 41

DE ALMEIDA MARQUES Anna
Le Fouysse
05 55 88 12 52

DELTOUR Stéphanie
4 Rue des Pénitents
05 55 84 98 87
06 20 89 22 38

FRACHOT Delphine
La Faurie
05 55 22 88 57
06 82 60 67 09

MACHADO Aurélie
Lajugie
05 55 88 14 46
06 11 33 82 25

MOISAN Sylvie
Les Virolles
05 55 84 73 82

PEDRINI Fabienne
Le Fraysse
05 55 84 54 08
06 15 74 26 74

PERRIER FAUCHER Michelle
Les Pissottes
05 55 84 29 72
06 46 04 15 68

PEYRAT Eliane
55 Rue de la Grande Fontaine
05 55 84 75 49

PEYRAT Marie Claude
7 Rue du 8 mai 1945
05 55 84 90 45
06 72 31 47 55

PORTAS Corinne
La Pialeporchie
05 55 84 24 50
06 89 16 36 38

PORTAS Stéphanie
7 Rue des Près Hivert
05 55 22 87 69
06 48 20 94 10

PORTAS Sylvia
Rue porte Lauzanne
05 55 18 93 52
06 77 44 27 01

SOULINGEAS Laura
Le Bouissou
09 83 27 13 04
06 21 54 64 97

TURQUET Sandrine
Le Bois du Roi
05 55 23 02 91

VANDERROOST Jessica
Les Pierres blanches, Le Saillant
09 67 01 24 47
06 59 67 91 53

Sous réserve de modifications survenues au moment de l'impression.

Nouvelles installations

LE RELAIS DU GARAVET
BOULINEAU Franck et Hanan

Hôtel, Bar, Restaurant

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi : de 7h à 22h
Fermé le dimanche

Adresse : Garavet

Contact :
05 55 22 59 56
legaravet19@gmail.com

ARTISAN
DUBOIS Mike

Couverture
Charpente
Zinguerie
Etanchéité
Ravalement
Peinture

Contact :
06 59 48 49 55
mike.dubois7@hotmail.com

DIRECT PROS
GAUT Valérie et REBOUSSIN Alexandre

Nouveau : Direct Pros, spécialiste en vêtements de travail et objets pub sur Allassac !
- vêtements de travail : du standard solide au plus technique, spécifique et haute visibilité, avec ou sans marquage (broderie, transfert, sérigraphie) mais aussi chaussures, casques, gants etc.
- objets publicitaires : grand choix pour tous les budgets.
- tenues 100% personnalisées à partir de 10 pièces à l'image de votre entreprise.

Direct Pros est une filiale de Direct Sports (10 ans d'expérience en équipement des clubs sportifs).

Valérie (06 86 46 11 51) et Alexandre (06 75 66 11 25) peuvent se déplacer à votre rencontre.

Adresse : 6 Avenue du Midi

Contact : 05 55 22 18 15 / contact@directpros.fr

ARTISAN
GROSZ Kevin

Aménagement
Isolation
Plâtrerie
Plaquiste
Faux-plafond

Adresse :

9 avenue de l'Hôtel de Ville

Contact :
06 34 04 92 95
kevingrosz1109@gmail.com

La municipalité d'Allassac soutient ses acteurs économiques.

HAIR MOOVE CHRISTINE
BOURDET Christine

Coiffeuse à domicile :
homme, femme et enfant.
Vente de prodouits cosmétiques

Horaires :
Du mardi au vendredi : 9h/12h et 14h/19h
Samedi : 9h/12h et 14h/17h

Adresse : Les Galubes

Contact :
06 03 29 03 24

MENUISERIE
DAUBECH Olivier

Le sur mesure adapté aux besoins de chacun :

- Conception et aménagement de dressing, fabrication et pose d'escalier, fabrication et pose de bibliothèque, fabrication et pose de terrasse.
- Fourniture et pose de volets roulants en alu, de portes d'entrées en alu et bois, de porte de garage.
- Nettoyage de surface au moyen de sable fin recyclable (bois dur, acier, fonte...).

Membre de la coopérative des artisans ARTIPOLE de Varetz CAP BOIS ET TOIT.

Adresse :
Route de la plaine - Le Saillant

Contact :
06 22 25 30 53
odaubech@gmail.com

LE CESAR
SERKAN Ipek

A emporter ou à consommer sur place :
kebab, tacos, paninis, desserts, sandwichs, galettes, salades et autres à découvrir !

30 places assises en terrasse et à l'intérieur.

Adresse :
13 place Allègre

Contact :
06 21 84 49 84

SANDRINE COIFFURE
BOISSIERE Sandrine

Coiffeuse à domicile depuis plus de 15 ans sur le secteur de Brive à Allassac, aussi bien pour les hommes que les femmes et les enfants.
Sandrine se rend chez vous, avec tout le matériel professionnel nécessaire à votre bien-être.
Shampoing, coupe, brushing, balayage, mèche, couleur, mise en plis, permanente.
Et dans cette période de Covid, le masque s'impose.

Adresse :
1 Rue Porte Basse

Contact :
06 11 57 66 05

La municipalité d'Allassac soutient ses acteurs économiques.

Institutions

EHPAD «Au gré du vent» : face au COVID 19

Une vigilance accrue

Alors que l'EHPAD « Au gré du vent » réouvre progressivement ses portes aux visites, **l'établissement n'a recensé aucun cas de COVID-19 parmi les résidents ni le personnel.** Ce résultat est dû à une réactivité et une vigilance de toutes les équipes qui sont restées fortement mobilisées depuis près de 4 mois.

L'annonce du confinement en mars dernier a obligé l'établissement à revoir l'organisation de son personnel. Le temps de travail des infirmières, des cuisines et de la psychologue a été augmenté, et **2 agents municipaux et 6 élèves** des écoles d'infirmiers et d'aides-soignants de Brive et Tulle **sont venus en renfort sur les équipes** afin de remplacer les agents à risque et apporter une aide nécessaire.
Un protocole strict a été appliqué : prise de la température à l'embauche, port du masque et des gants, et test du personnel en mai.
Hormis les médecins, aucun autre professionnel n'était autorisé à entrer.

Confinement des résidents en chambre

Très tôt, il a été décidé de **confiner les 80 résidents dans leurs chambres où leurs repas étaient servis.** Chaque chambre disposait de son propre matériel de nettoyage.

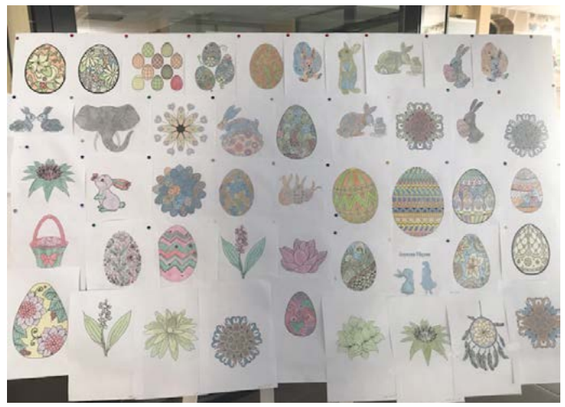

Pour divertir les aînés et en fonction du calendrier, des animations individuelles leur ont été proposées : du coloriage à Pâques, des jeux de société, des karaokés, des jeux sur tablettes, des activités sportives, du muguet…

Afin de garder le contact avec leurs familles, des séances vidéo Skype ont été organisées et **des visites ont pu être réautorisées sous des conditions strictes** : sur rendez-vous, dans un lieu d'accueil désinfecté systématiquement, avec port du masque et encadrées par du personnel (aides-soignants, psychologue et administration).
Les retrouvailles avec les familles et le retour des coiffeurs, podologues et kinésithérapeutes en mai ont fait la joie des aînés.

Mise en place d'un réseau de soutien

Pour répondre aux besoins matériels nécessaires pour ces réorganisations, l'EHPAD a pu compter sur plusieurs soutiens. Les collèges d'Allassac et d'Objat ont prêté **chariots et plateaux pour distribuer les repas**. L'Etat a fourni chaque semaine **400 masques chirurgicaux à l'établissement et 150 au SSIAD**.
La municipalité d'Allassac et la directrice de l'école maternelle ont prêté **4 tablettes**. La Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France a financé le **matériel de restauration nécessaire**. Le Conseil de la Vie Sociale et des familles ont offert des fruits ou encore des masques en tissu. Et pour anticiper tout besoin futur, l'EHPAD a développé **son stock de matériel d'hygiène et de soin.**

La direction d'« Au Gré du Vent » remercie vivement l'ensemble du personnel infirmier, soignant, hôtelier, technique/ cuisine et administratif pour son implication et sa mobilisation sans faille.

Collège Mathilde Marthe Faucher

Le collège Mathilde Marthe Faucher a vu ses effectifs augmenter cette année encore puisqu'**il accueillera plus de 500 élèves de la 6ème à la 3ème dès septembre 2020**.

Il propose aux jeunes qu'il scolarise :
- une section sportive Football Elite Féminine
- un atelier danse
- 3 classes «orchestre»
- des projets culturels : théâtre, cinéma, des prix de lecture et de critique littéraire, un concours de mathématiques…

Concert des classes «orchestre» du 21 février 2020

Ce collège dynamique, ouvert sur le monde et implanté localement, foisonne de projets divers et variés.

Des voyages sont programmés pour faire découvrir à nos jeunes l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne et les lieux de mémoires plus proches comme Oradour, Castelnaud-la-Chapelle, Aubazine, et bien sûr Allassac et son histoire.

Les 6èmes participeront à un voyage d'intégration à Mezels dans le Lot du 14 au 16 septembre.

Conférence sur la non-violence le 13 janvier 2020

Rentrée des classes 2020/2021 :

La rentrée des 6èmes aura lieu le mardi 1er septembre 2020 dès 8h20.
La rentrée des 5èmes, 4èmes, 3èmes aura lieu le mercredi 2 septembre dès 8h20.
Rentrée pour tous les niveaux le jeudi 3 septembre à la même heure.

Intercommunalité

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise

Durant la période de confinement, l'activité du Pays d'art et d'histoire a pu se maintenir grâce à la mise en place du télétravail pour les trois employés de la structure. Les actions en direction des scolaires ont été suspendues, notamment deux interventions auprès d'une classe de CE1 de l'école primaire d'Allassac.
Deux nouvelles publications ont été éditées cet été : l'une pour les enfants « Explorateurs Orgnac-sur-Vézère », l'autre pour les adultes « Focus Barrage du Saillant ».

Un été riche en animations

L'exposition « L'aventure du rail » a repris sont itinérance : elle est passée à Perpezac-le-Blanc où elle a attiré plus de 150 personnes, ainsi qu'au VVF Vacances d'Ayen.

Durant l'été, 59 animations ont été proposées.
Parmi les nouveautés : **une nouvelle version de l'escape game à la cité de Clairvivre, une visite théâtralisée à Ségur-le-Château et un spectacle sur l'histoire du train** (qui complète l'exposition). Une représentation de ce spectacle s'est déroulée à Allassac au Manoir des Tours le jeudi 30 juillet. Plus d'une centaine de personnes sont venues y assister.
A Allassac également ont eu lieu des **descentes en canoë accompagnées et des randonnées Paddle**, ainsi que **des visites du barrage du Saillant**.
Les visites et animations ont respecté le protocole sanitaire en vigueur. Malgré le contexte particulier de cette année, dû au coronavirus, le public a répondu présent.
A l'heure où nous rédigeons cet article, plusieurs animations n'ont pas encore eu lieu, il ne nous est donc pas possible d'indiquer la fréquentation globale.

En septembre, les **Journées Européennes du Patrimoine se dérouleront le samedi 19 et le dimanche 20.**
Le programme sera prochainement disponible sur notre site internet.

Durant l'année scolaire, en fonction de la situation sanitaire, les ateliers du patrimoine reprendront.

Coordonnées :
Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise
Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine
19240 Allassac

05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr
www.vezereardoise.fr
rejoignez-nous sur facebook : PahVezereArdoise

Paroles à...

Majorité

Chères Allassacoises, Chers Allassacois,

Notre liste «*Allassac, Une Passion Commune*» a sollicité vos suffrages en mars dernier et l'ensemble des colistiers vous remercie très sincèrement de nous avoir fait confiance pour les 6 prochaines années en élisant 22 conseillers municipaux sur 27 avec 64,3%.
Au lendemain des élections, le confinement a été déclaré. Cette crise sanitaire sans précédent n'a pas permis à la nouvelle majorité municipale de prendre ses fonctions immédiatement. Cependant la crise sanitaire a été gérée du mieux possible par notre maire et l'équipe en place en apportant soutien et conseils à la population et aux entreprises de la commune.
Ce n'est que le samedi 23 mai 2020 que l'installation du Conseil municipal a eu lieu, suivie de l'élection du maire, des 8 adjoints et de 3 conseillers délégués.
A l'issue de l'installation, le Conseil municipal a honoré deux traditions : la photo de groupe et le dépôt de gerbe au Monument aux morts.
Le jeudi 4 juin, le deuxième conseil municipal de la mandature a pu se réunir avec la mise en place des délégations aux adjoints, des commissions municipales et la désignation des délégués aux organismes extérieurs et intercommunaux.
Sans attendre, les commissions Vie associative, Finances, Communication, Voirie, Culture, Tourisme, Affaires scolaires, se sont réunies et d'autres sont programmées.
La nouvelle majorité en place, les élus connaissant leurs fonctions et leurs secteurs d'intervention, le travail et la mise en application de notre programme a aussitôt démarré.
- Tous les lundis, l'ensemble des élus de la majorité se réunit pour débattre sur tous les sujets liés à la vie de notre commune, pour travailler à la mise en œuvre de notre projet et aussi pour finaliser les dossiers en cours.
- Des rencontres sont organisées avec les acteurs de la vie associative et économique de notre commune afin qu' «*Allassac, Une Passion Commune*» conforte le bien vivre sur Allassac.
Fiers et honorés de la confiance que vous nous avez accordée, Allassacoises et Allassacois, nous avons à cœur d'agir, de vous servir de façon juste et efficace.

Les élus d'«*Allassac, Une Passion Commune*»

Opposition

Chères Allassacoises, Chers Allassacois,

Nous souhaitons, avant tout, remercier très chaleureusement tous ceux qui nous ont soutenus tout au long de la campagne électorale, qui nous ont fait confiance, ouvert leur porte et ont cru dans le projet porté par la liste « ALLASSAC AUTREMENT »
Cette élection restera dans l'histoire, non par les résultats jamais égalés lors de précédentes municipales, comme se plait à le déclarer Monsieur Jean-Louis LASCAUX, mais davantage comme une élection marquée par la peur du lendemain.
Les résultats départementaux ainsi que nationaux reflètent cet état de fait : une participation en berne et une confiance renouvelée aux maires sortants. Allassac n'a pas dérogé à ce constat, avec une participation inférieure de 20 points par rapport à 2014.
Les votes en faveur de la liste ALLASSAC AUTREMENT ont permis d'élire Karine THOMAS, Michel CHOUFFIER, Amandine CHEIZE, Michel DUFAURE et Geneviève ANDRIEU.
Durant le confinement, nous sommes restés à votre écoute et avons répondu présents pour participer à la distribution des masques.
Nous espérons que la solidarité dont vous avez fait preuve envers nos acteurs économiques perdurera.
La nouvelle majorité municipale devra apporter le dynamisme nécessaire afin d'accompagner, dans la durée, les forces vives de la commune tant que cette période difficile durera, et au delà...
Mais en ces temps, où la gestion de l'argent public est « tendue », Monsieur LASCAUX a choisi de s'entourer de 8 adjoints soit le nombre maximum autorisé et qu'il convient donc d'indemniser en conséquence.
Leur nomination est-elle motivée par la nécessité de remercier, d'une part, ceux qui ont accepté de rester, et d'autre part, ceux qui ont choisi de rejoindre la majorité municipale ? La question reste ouverte.
Chères Allassacoises, Chers Allassacois,
Soyez assurés qu'à défaut d'avoir du poids dans les décisions prises, (1 représentant d'Allassac Autrement par commission pour 8 membres) nous nous attacherons à vous informer de la réalité des projets entrepris et à rester à votre écoute durant les six années à venir .

Les élus de l'OPPOSITION

Des nouvelles de Lehrberg

Chers amis à Allassac,

Mes salutations les plus cordiales de Lehrberg. J'espère que vous êtes tous en bonne santé.

Les premiers mois de cette année ont été passionants, turbulents et extraordinaires.

Au début de l'année, nous avons achevé la construction de la salle de sports de l'école et les élèves ont pu y emménager.
La construction d'un kindergarten et garderie pour les bébés a commencé au printemps 2020. Cela donne aux plus jeunes enfants de notre communauté un nouvel établissement où ils peuvent être bien pris en charge.

L'année 2020 a apporté beaucoup de nouveautés. Comme chez vous, les élections locales ont eu lieu. Le maire et les conseillers municipaux ont été élus en Bavière. Comme mon homologue monsieur Jean-Louis Lascaux, j'ai été reélue. Mes félicitations les plus sincères pour le succès des élections.

Le 30 Avril, notre ancien deuxième maire, Axel Haag, et notre troisième maire, Hans Willer ont démissionné. Le conseil municipal a élu Bernd Meyer comme deuxième maire et Jochen Kern comme troisième maire.

Depuis plusieurs mois, un virus domine le monde. Dans une mesure sans précédent, le virus a réussi à restreindre massivement la vie publique et privée. Il est là depuis le 16 Mars. Nous avons des restrictions strictes. Comme chez-vous, les kindergartens, les écoles et les institutions publiques ont été fermées. La maison ne devait être quittée que pour aller travailler, faire des courses ou allez chez le médecin. Je crois que c'est la même chose en France.

Nous pouvons nous réjouir qu'à Allassac comme à Lehrberg, les effets de la pandémie de Corona ne nous aient pas sérieusement affecté. Heureusement, nous n'avons pratiquement pas de personnes infectées à Lehrberg.

J'aurais aimé venir à Allassac en juin 2020 avec une délégation de Lehrberg pour célébrer le premier anniversaire de notre partenariat régional.

À cause de la pandémie de corona, nous avons décidé avec le coeur lourd d'annuler notre réunion d'octobre 2020. Nous aurions aimé célébrer la signature de l'accord de partenariat à Lehrberg, mais comme les conditions ne le permettent pas, nous avons reporté la cérémonie au printemps 2021, en espérant que les célébrations seront plus grandes. Nous aurons à célébrer l'amitié franco-allemande.

D'ici-là, je vous souhaite certainement la meilleure des chances et de rester en bonne santé.

Sincèrement vôtre,

Renate Hans
Maire

Bernd Meyer

Jochen Kern

Visitez Lehrberg sur : *www.lehrberg.de*

Version originale :

Liebe Freunde in Allassac,

meine allerherzlichsten Grüße aus Lehrberg. Ich hoffe, dass Sie alle gesund sind.

Die ersten Monate diesen Jahres waren aufregen, turbulent und auch außergewöhnlich. Anfang des Jahres haben wir unsere Schulsporthalle fertigstellen können, sodass unsere Schülerinnen und Schüler nun in einer neuen Halle ihrem Bewegungsdrang nachkommen können. Im Frühjahr 2020 wurde mit dem Bau eines viergruppigen Kindergartens/Kinderkrippe begonnen. Damit bekommen unsere Jüngsten in unserer Gemeinde eine neue Einrichtung in der sie gut betreut werden können.

Das Jahr 2020 hat viel Neues gebracht. Wie bei Ihnen fanden auch bei uns die Kommunalwahlen statt. Bürgermeister und Gemeinderäte wurden in allen Gemeinden im Freistaat Bayern gewählt. Wie mein Amtskollege Jean-Louis Lascaux wurde auch ich im Amt bestätigt. An dieser Stelle nochmals offiziell meinen herzlichen Glückwunsch an meinen Amtskollegen zum Wahlerfolg.
Unser bisheriger zweiter Bürgermeister Axel Haag sowie unser dritter Bürgermeister Hans Willer sind zum 30. April 2020 auf eigenen Wunsch aus dem Gemeinderat ausgeschieden.
Vom Gemeinderat wurde neu Bernd Meyer als zweiter Bürgermeister und Jochen Kern als dritter Bürgermeister gewählt.

Seit vielen Wochen und Monaten beherrscht ein kleiner Virus die Welt. In einem nie gekannten Ausmaß hat er es geschafft
das öffentliche und private Leben massiv einzuschränken. Seit 16. März 2020 herrschen bei uns strengste Kontaktbeschränkungen. Ähnlich wie bei Ihnen in Frankreich wurden Kindergärten und Schulen aber auch öffentliche Einrichtungen geschlossen. Die Wohnung durfte man nur um arbeiten zu gehen, für Arztbesuche oder Einkäufe verlassen. Wie wir es aus der Distanz verfolgen konnten, ist es Ihnen, unseren französischen Freunden, ähnlich ergangen.

Froh können wir sowohl in Allassac als auch in Lehrberg sein, dass uns die Auswirkungen der Corona Pandemie nicht stark betroffen haben. Zum Glück hatten wir in Lehrberg kaum Erkrankte.

Gerne wäre ich mit einigen Lehrbergerinnen und Lehrbergern im Juni nach Allassac gekommen, um mit Ihnen den ersten Geburtstag unserer Regionalpartnerschaft zwischen Lehrberg und Allassac zu feiern.

Aufgrund der Corona Pandemie haben wir uns schweren Herzens entschieden, unser Treffen im Oktober 2020 im beide seitigen Einvernehmen zwischen unseren Gemeinden abzusagen. Gerne wollen wir die Unterzeichnung der Partnerschaftsurkunde in Lehrberg gebührend feiern. Nachdem dies die momentanen Rahmenbedingungen nicht zulassen, haben wir den Termin auf das Frühjahr 2021 verschoben. Umso mehr werden wir dann alle miteinander kräftig die deutsch-französische Freundschaft feiern.

Bis dahin wünsche ich allen unseren französischen Freunden alles Gute und vor allem bleiben Sie gesund!

Herzliche Grüße

Ihre

Renate Hans
Bürgermeisterin

Le Comité de jumelage prépare sa rentrée

Début février le comité de jumelage Allassac/Lehrberg a réuni plus d'**une centaine de personnes à sa soirée bavaroise** proposée à la salle des fêtes. Les participants ont pu déguster une choucroute préparée par les membres de l'association ainsi que divers produits allemands sélectionnés avec soin.
La musique était présente et les participants ont pu allé fouler la piste de danse.

Depuis, **nos activités ont été réduites par la crise sanitaire**, mais espérons que la vie va reprendre normalement tout en restant prudent cela s'entend.

Les échanges avec Madame le Maire Renate Hans ne se sont pas stoppés pour autant.

Permettez-moi de **féliciter et de souhaiter la bienvenue à Geneviève Andrieu et à Sabine Melin** qui intègrent notre conseil d'administration au titre de membres de droit issus du conseil municipal. Le vote a eu lieu lors du conseil municipal du 4 juin 2020.

- La **fête de notre premier anniversaire en juin** n'a pu avoir lieu mais ce n'est que partie remise.
- Le **déplacement prévu - début octobre - pour la signature du jumelage à Lehrberg** a été reporté au printemps 2021.
- Le **ciné-débat «Mademoiselle Marie»** - comédie musicale sera bien sûr diffusée, mais en 2021.

Lors de la signature du jumelage avec Lehrberg, nous nous étions engagés à faire passer nos actualités respectivement tous les six mois, au moment de notre parution du bulletin municipal.
Aussi, dans cebulletin, vous pouvez y découvrir les actualités de Lehrberg et un message de Mme Renate Hans à tous les allassacois.
De notre côté, nous lui avons envoyé ce qui a marqué ces six derniers mois avec un petit mot d'amitié.
Surtout n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet d'Allassac, vous verrez nous sommes reliés à Lehrberg et vous en apprendrez plus sur notre commune jumelle.

www.allassac-correze.com / www.lehrberg.de

Prochaines cérémonies patriotiques :

25 septembre : Journée nationale d'Hommage aux Harkis
11 novembre : Armistice 1918 - Première Guerre Mondiale

De nouveaux membres à la FNACA

Lors de l'Assemblée Générale, une minute de silence à la mémoire des adhérents décédés au cours de l'exercice a été observée avant la lecture du compte-rendu d'activités.
Le comité présidé par Robert Bounaix fait preuve de dynamisme **avec 49 adhérents, dont 2 nouveaux**, et une participation constante à toutes les cérémonies patriotiques.
L'association a évoqué **l'attribution de la carte du combattant aux militaires présents en Algérie entre juillet 1962 et juillet 1964**. La valeur du point (indice 52) de la retraite du combattant a été rappelée.

Retour sur les cérémonies commémoratives

En raison du contexte sanitaire lié au COVID-19, certaines cérémonies ont été commémorées sans public, ni invité pendant le confinement.

| Cérémonie du 8 mai
Victoire du 8 mai 1945

| Cérémonie du 27 mai
Journée Nationale de la Résistance

| Cérémonie du 8 juin
Journée Nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine

| Cérémonie du 18 juin
Appel du 18 juin 1940

| Cérémonie du 14 juillet
Fête nationale

| Cérémonie du 15 août à Brive
Libération de Brive et hommage à Jean Cariven

| Historique de la ligne de chemin de fer

Le 3 juillet 1893, la ligne de chemin de fer Limoges-Brive par Uzerche et Allassac est officiellement inaugurée par Monsieur Viette, ministre des Travaux Publics.
C'est l'aboutissement d'un projet ancien, abandonné dans un premier temps au profit du tracé Limoges-Brive par Saint-Yrieix dont la ligne est inaugurée en 1875. Cette ligne, rappelons-le, traverse la commune d'Allassac dans sa partie ouest, près de Saint-Laurent. Allassac, à l'époque, n'avait pas pu obtenir une gare à la Barrière de Saint-Laurent.
Aussi lorsque le tracé Limoges-Brive par Uzerche est déclaré d'utilité publique en 1881, les espoirs renaissent à Allassac pour obtenir une gare. Le maire d'Allassac est alors Monsieur Bardon.
Il faudra attendre cependant 1885 pour que les travaux commencent réellement. Entre temps, des enquêtes d'utilité publique ont lieu avec les problèmes d'indemnisation des propriétaires, de procès, d'expropriations. Concernant Allassac, la lecture du dossier est éloquente : de nombreux propriétaires du Bois Communal, du Fouysse se font « tirer l'oreille » pour accepter les indemnisations. Des procès ont lieu, des expropriations sont décidées…
Une fois les terrains acquis, les travaux commencent. Le maire d'Allassac est à l'époque Monsieur Robert de Lasteyrie. Il est maire depuis 1884. Il est aussi conseiller général. Conscient du rôle que pourra jouer le chemin de fer dans le développement de l'économie locale, il va se battre pour obtenir les arrêts des express à Allassac. Assuré de puissants soutiens ministériels ainsi qu'à la Compagnie-d'Orléans, il obtient gain de cause en 1892.
Cette décision est vécue à Allassac comme une revanche sur la commune voisine de Donzenac qui n'avait pas obtenu cet arrêt des express ; en souvenir du démembrement du canton d'Allassac en 1801 et du rattachement d'Allassac au canton de Donzenac. Querelle aujourd'hui oubliée.
L'arrêt des express, des trains de marchandises permet un réel développement de l'industrie de l'ardoise et des productions de primeurs jusqu'en 1914, dynamisant ainsi l'économie locale.

On connaît les nombreux tunnels sur ce tracé notamment les 12 qui existent entre Le Saillant et Vigeois, les tranchées creusées à Uzerche, Vigeois, dans la vallée de la Vézère, les ponts et les viaducs (viaduc du Gaucher). On oublie parfois que le tracé de la ligne a modifié grandement les quartiers ouest d'Allassac, tellement le « Chemin de fer » fait aujourd'hui partie intégrante de la vie de la cité.
Notons la tranchée des pissottes, la destruction d'un certain nombre de maisons du quartier de la Porte Basse et dans la rue, aujourd'hui disparue, reliant la porte Lauzanne et le quartier des Pénitents, la construction d'un important remblai qui supporte la voie ferrée à la sortie du Bourg en direction de Brive et qui court pratiquement jusqu'au viaduc du Gaucher.
Allassac voit donc son paysage se modifier profondément. Il ne faut pas oublier ce monde des ouvriers cheminots venus de toute la France et d'Italie et qui, durant 8 ans, a également marqué la vie allassacoise.
Ces ouvriers vivaient dans des cabanes, mangeaient dans des cantines, les « cambuses », alimentées par les paysans et les vignerons locaux. Ce monde ouvrier se révolte en 1888 et d'importantes grèves accompagnées de manifestations se déroulent à Allassac et Vigeois.
C'est pendant ces travaux que le dernier loup est tué entre Allassac et Donzenac.

Le 3 juillet 1893, le train officiel passe à Allassac toute fière d'avoir obtenu l'arrêt des express grâce à la ténacité de son maire, Allassacois convaincu.

Ce court exposé serait incomplet si je ne parlais en quelques mots de la catastrophe du tunnel de Pouch survenue le 15 décembre 1908 :
- Ce jour-là, un train de marchandises, circulant en direction de Limoges, perd après la gare de Vigeois, des wagons qui redescendent vers Brive ; le chef de gare de Vigeois ne les voit pas passer. C'est celui d'Estivaux qui donne l'alerte mais les wagons roulent à grande vitesse et rencontrent dans le tunnel de Pouch un train de voyageurs qui venait de s'arrêter à Allassac, il est 6h21. Le choc est effroyable, les wagons et les voitures s'enflamment. Il y aura de très nombreuses victimes dont le chauffeur du train de voyageurs brûlé vif. Les premiers secours viennent d'Allassac, c'est à 8h que le train de secours venu de Brive arrive sur les lieux de la tragédie.

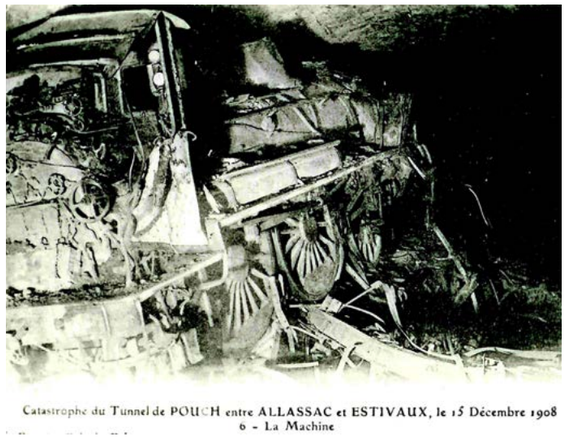

Catastrophe du Tunnel de POUCH entre ALLASSAC et ESTIVAUX, le 15 Décembre 1908
6 - La Machine

Fort heureusement, de tels accidents ne se sont pas reproduits. Un déraillement a bien eu lieu dans les années 1970 mais sans gravité. La ligne a été électrifiée en 1935.
Je termine ce court historique en vous rappelant qu'il existe encore dans notre paysage Allassacois quelques témoins de ces grands travaux : une ancienne cantine transformée en grange, à la sortie de la ville en direction du Saillant, ainsi qu'une voie de chemin de fer secondaire qui servait pour convoyer le sable extrait de la Vézère près des Borderies sur le remblai au niveau du pont du Bois Communal.
Et n'oublions pas qu'Allassac et le chemin de fer, ce fut « l'affaire » d'un homme, Robert de Lasteyrie, maire d'Allassac, qui a su prendre les bonnes initiatives au bon moment, pensant à l'avenir de sa commune, au rôle économique que pouvait jouer ce nouveau mode de transport dans l'économie locale.
J-L.L.

Associations

Les articles de cette rubrique sont écrits sous la responsabilité de chaque association.

Amicale des Rochers

Au vu des événements liés à la crise sanitaire du COVID-19, l'Amicale des Rochers a dû **annuler les animations prévues en ce début d'année**. A savoir une randonnée, une journée visite d'un village suivi d'un repas au fil de l'eau sur une péniche, et le repas du feu de la Saint-Jean.

Concernant les festivités du mois de septembre (fête de La Chartroulle) et du mois d'octobre (le Bal Trad'), nous sommes dans l'incertitude. Dans le cas où les **mesures sanitaires seraient favorables et les délais d'organisation de ces manifestations possibles,** nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous proposer ces festivités.

Toutefois, nous sommes en mesure de vous annoncer que la **messe à la Chapelle de la Chartroulle sera assurée dimanche 20 septembre à 11h**.

Nous espérons vous retrouver bientôt pour une manifestation à l'école de la Roche où les travaux de rénovation sont en cours de finalisation.

Anim' Allassac

L'association a dû adapter ses animations estivales 2020 au contexte que tout le monde connait...
Ces animations estivales sont habituellement : une exposition, la fête du livre et un concert fin septembre.

Si la fête du livre a malheureusement été annulée, ANIM'ALLASSAC a pu organiser son exposition de manière insolite : chez les restaurateurs d'Allassac et à la Tour César, du 25 juillet au 31 août.
L'association adresse ses remerciements aux 4 restaurateurs (Cheval Blanc, le D'clik, le Relais De Garavet, le Baobab) qui ont accepté sans hésiter d'accrocher dans leur salle les tableaux des artistes suivants : Marylène Roche, Vincent Bodart, Simon Guy, Lola Serrandin et Elisabeth Wany. Elle remercie aussi la municipalité d'Allassac de permettre d'exposer dans la Tour.
Anim'Allassac doit malheureusement se résoudre à **annuler le concert présenté par «Chantons Ensemble»** dont le thème pour 2020 était «Les Groupies Du Pianiste» et qui devait avoir lieu le 26 septembre à la salle culturelle. Cher public, on se donne rendez-vous en septembre 2021. Anim'Allassac garde le sourire et sa bonne humeur et vous souhaite à tous un très bel été.

Foyer Culturel Jean-Paul Dumas

Les activités de notre association ont été interrompues au mois de mars par une microscopique mais redoutable bestiole appelée COVID-19. Le bilan de l'année se trouve donc réduit au seul fonctionnement tronqué de nos 8 ateliers:
taï-chi / yoga / gymnastique volontaire / atelier photo / couture / initiation à l'informatique / patchwork des ardoisiéres / accueil du public à la bibliothéque.

Cette derniére activité a repris **fin mai** de maniére partielle et en respectant les gestes barriére, **uniquement le mercredi de14h à 18h.** Le taï-chi, le yoga et la gymnastique volontaire, qui peuvent être pratiqués en extérieur, s'exercent sur le site de Garavet jusqu'à fin juin.

Nos activités emblématiques de l'année : carnaval des enfants, sortie culturelle, journée-découverte, festival coquelicontes **sont reportées en 2021**.
Nous espérons retrouver nos adhérents au mois de septembre pour une reprise des activités dans des conditions de vie plus normales et avec une motivation renouvelée.

Avolca Curtis Fight

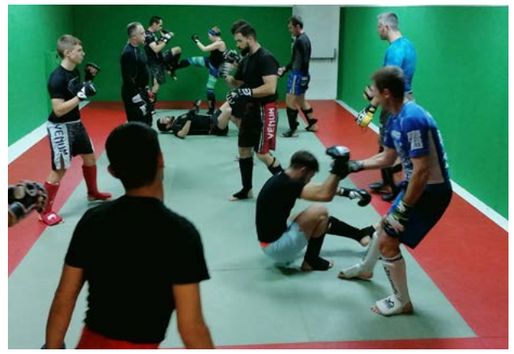

Pour cette saison 2019/2020, le club de pancrace Avolca Curtis Fight a inauguré avec le soutien de la mairie, un **nouveau créneau au dojo d'Allassac : le mardi de 19h00 à 20h30** consacré à la soumission (combat au sol).
Ce nouvel horaire vient ainsi compléter la séance du jeudi.

Cette année, notre association avait misée sur **Davies Rabiev**, nouveau licencié venu d'Allassac, ainsi que **10 autres compétiteurs qualifiées en Pancrace et Submission** le 9 février à Bayonne, dans le championnat de la Nouvelle Aquitaine.
Malheureusement, le championnat de France prévu le 3 avril à Corbeil-Essonnes a été annulé compte tenu de la situation sanitaire.

Comme tous les clubs, la saison s'est terminée prématurément. Mais les plus motivés ont utilisé tous les moyens à notre disposition pour garder le cap (FB, visio, challenges, programmes partagés) et nous sommes impatients de retrouver les chemins des tatamis en septembre prochain !

Infos pratiques :
Avolca Curtis Fight propose un large choix de séances en pieds poings et sol à la portée de tous.
Nos horaires :
• Lundi : 17h30-18h45 pour les enfants. 19h-20h45 pour les adultes à Saint-Viance.
• Mardi : 19h30-21h à Allassac.
• Mercredi : 19h-20h45 à Varetz.
• Jeudi : 19h30-21h15 à Allassac.
Site internet : https://avolcacurtis.fr **Page Facebook :** Pancrace MMA grappling Saint-Viance/Varetz/Allassac
Téléphone : Fabien Goudour : 06 74 90 01 46 / Christophe Galaud : 07 87 14 88 86

Club Sportif Allassac

| L'équipe 1ère sénior homme accède à la 1ère division départementale

Le CSA vibre dans le cœur des Allassacois **depuis plus de 90 ans.** Un passage de témoin porté par Jean-Baptiste Peyrat, Mickael Pialeport, Alexis Uguen, Frédéric Rafaillac, Pascal Moussour qui ont été les présidents depuis les années 1990.

Adrien Pouch : « *Cette montée est le fruit d'un immense travail réalisé avec l'équipe et l'ensemble du staff. Je suis au CSA depuis l'âge de 6 ans et* ***je serai fier de porter les couleurs rouge et jaune en 1ère division l'année prochaine*** *en remerciant tous les éducateurs qui m'ont accompagné* ».

Xavier Madronnet : « *L'équipe B en 3ème division sous la houlette de Christophe Moreau termine à la 3ème place. L'équipe 1ère dont j'ai la responsabilité avec José Braga accède au podium de son groupe en étant invaincue avec 11 points d'avance.* ***C'est une grande satisfaction d'accéder à la 1ère division antichambre du niveau régional*** ».

Jacques Brandely : « *Les 14/17 filles ont participé à 2 phases en compétitions et un match en 3ème phase avec une belle victoire contre Saint Pantaléon.* ***4 de nos licenciées ont intégré la sélection Corrèze*** *et 6 ont participé aux actions du centre de perfectionnement du district* ».
Clément Estèves U18/19 : « *Cette saison a été très bénéfique car c'était la 1ère fois que je jouais au niveau régional avec comme coach Lylian Hernandez qui nous a transmis des valeurs morales et sportives.* ***Le pari était très osé et le club nous a laissé cette chance*** ».

La vie du club continue avec une saison 2020/2021 déjà amorcée aussi bien sur le plan administratif que pour l'aspect sportif. **L'école de foot a intégré le groupement Jeunesse Sportive Vézère Ardoise** permettant la mise à disposition au profit des enfants d'infrastructures sportives communales et d'éducateurs tout en étant licencié dans le club d'origine. L'évolution des équipes féminines sera abordée dans les prochaines semaines.

Si vous souhaitez rejoindre le CS Allassac quel que soit le domaine de vos compétences, votre investissement sera le bienvenu.
Contact : 06 16 20 40 72, 06 25 74 79 79.

Familles Rurales

Comme chaque association, Familles Rurales Association d'Allassac a interrompu ses activités mi-mars.
La frustration de ne plus se rencontrer a été grande et mal vécue, mais cette expérience a permis de comprendre et cerner l'importance du relationnel humain.
Merci à tous ceux et celles qui ont œuvré à mettre en avant ce lien si particulier.

Familles Rurales Association d'Allassac propose **sous forme d'ateliers**, les activités suivantes : **théâtre adultes et enfants, couture, cuisine, scrapbooking, loisirs créatifs** dans un esprit de convivialité et d'entraide.
Ces activités, repensées, réorganisées, **reprendront début septembre**. L'association accueillera avec grand plaisir toutes les nouvelles personnes intéressées par ces activités.
Contact : famillesrurales.allassac@gmail.com

Union Départementale de Premiers Secours de la Corrèze

La pandémie COVID 19 a engendré de nombreuses annulations de spectacles, rassemblements sportifs ou culturels.
Les formations ont été suspendues également privant ainsi les associations comme la nôtre d'exercer nos activités de secours et d'enseignements aux gestes secouristes.
Néanmoins, l'UDPS 19 (Union Départementale de Premiers Secours de la Corrèze) a contribué à la lutte contre le virus COVID 19 en **renforçant les équipes secouristes de la Seine-et-Marne** secteur très touché par la pandémie.
Des membres de la Corrèze ont ainsi **participé bénévolement** en assurant des **missions SUAP** (Secours d'Urgence Aux Personnes) et de la **régulation auprès du SAMU** (Service d'Aide Médicale Urgente).

Le Scion Allassacois

Cette association est présidée par Bernard Chouzenoux (07 67 02 85 63).
La saison de pêche 2019 s'est achevée sur un **bilan d'activités bien rempli.**
Comme chaque année, notre association s'est attachée à gérer au mieux un territoire bien défini, comprenant un linéaire partagé sur la Vézère en deuxième catégorie et, sur le secteur du Clan en première catégorie.
Trois dossiers ont particulièrement mobilisé notre équipe :
1) **la fin de la carte papier** avec l'échéance fixée pour la vente uniquement par informatique,
2) un été qui restera dans les mémoires avec son **épisode de canicule** mettant à rude épreuve le niveau et la température de l'eau,
3) la **signature d'une convention avec notre municipalité** pour acter la mise à disposition de notre local par tacite reconduction annuelle.

En 2020, à notre grand regret, **l'Atelier Pêche Nature géré par nos animateurs n'a pu ouvrir ses portes**. Pour les mêmes raisons **notre fête annuelle ainsi que le concours de pêche ont dû être annulés**. Après les deux mois de confinement, nos adhérents ont pu enfin reprendre leur activité favorite. Le 22 mai nous avons pu procéder à un premier lâché de truites sur le Clan. D'autres suivront.
Cette année, **notre assemblée générale se tiendra en octobre/novembre** car notre actuel bureau arrive au terme de son mandat. Chaque membre actif peut faire acte de candidature pour intégrer le conseil d'administration ou le bureau.
Grâce au dévouement de tous nos bénévoles, le « Scion Allassacois » dispose pour les années à venir d'un local fonctionnel sur le site de Garavet, Rives de Vézère, cela dans un environnement accueillant.
Alors, si vous avez des idées, du temps de libre et de la bonne humeur à offrir, n'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe.

Foyer Loisirs

Le Foyer Loisirs d'Allassac a subi de plein fouet les problèmes du COVID19 confinant tous les adhérents à la maison, avec toutes les conséquences qui en découlent.
Annulation des deux repas initialement prévus (repas de printemps et de la fête des Mères), **de la journée spéciale et de la dégustation de glaces** qui met fin aux activités du premier semestre.

Outre les après-midis du lundi, mardi et vendredi, les adhérents se retrouveront le vendredi 4 septembre pour la **journée spéciale : les anniversaires** des membres de l'association. Cette année, les personnes dont l'année de naissance se termine par 5 ou 0 se verront remettre un cadeau. Gâteaux et bulles pour cet après-midi convivial.

Exposition vente samedi 10 octobre suivie d'une journée spéciale le mardi 3 novembre. **Repas et animations gratuits** (ouvert à tous sur inscription).
Dimanche 13 décembre, **marché et repas de Noël** à la salle des fêtes. **Repas** au cours duquel les adhérents pourront une nouvelle fois apprécier le talent de Béatrice.
Après quelques jours de fermeture durant la période de Noël, le foyer loisirs reprendra ses activités le lundi 4 janvier 2021 avec la **traditionnelle galette des rois.**

Tout au long de ces animations : jeux de cartes, lotos, bibliothèque, loisirs créatifs. Le mardi après-midi, le foyer loisirs propose à ses adhérents un goûter (gâteaux, jus de fruits, boissons chaudes).

Aire de camping-cars à Garavet Rives de Vézère

Gymnase du Colombier

En cours de finalisation

MASQUES EN TISSU LAVABLES SUPPLEMENTAIRES
A RETIRER EN MAIRIE

Sur présentation de ce coupon à l'accueil

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, merci de vous faire connaître auprès de l'accueil (05 55 84 92 38).
L'élu de secteur se chargera de vous les apporter.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Nombre de personnes dans le foyer : _____